

L'écho du Brivet

Sainte Anne sur Brivet



Hessin



Le Clos Fleuri



La Granville



Cotret



La Barre



La Maigrerie
Les Rochettes



Bécigneul



La Vallée



Lotissement des Saules



Saint-Lomer



Pocazet



villages
en
fête



Le Mot du Maire



A l'approche de nouvelles élections en mars 2014, les équipes municipales se doivent d'être sur la réserve : la communication est réglementée selon les prescriptions préfectorales.

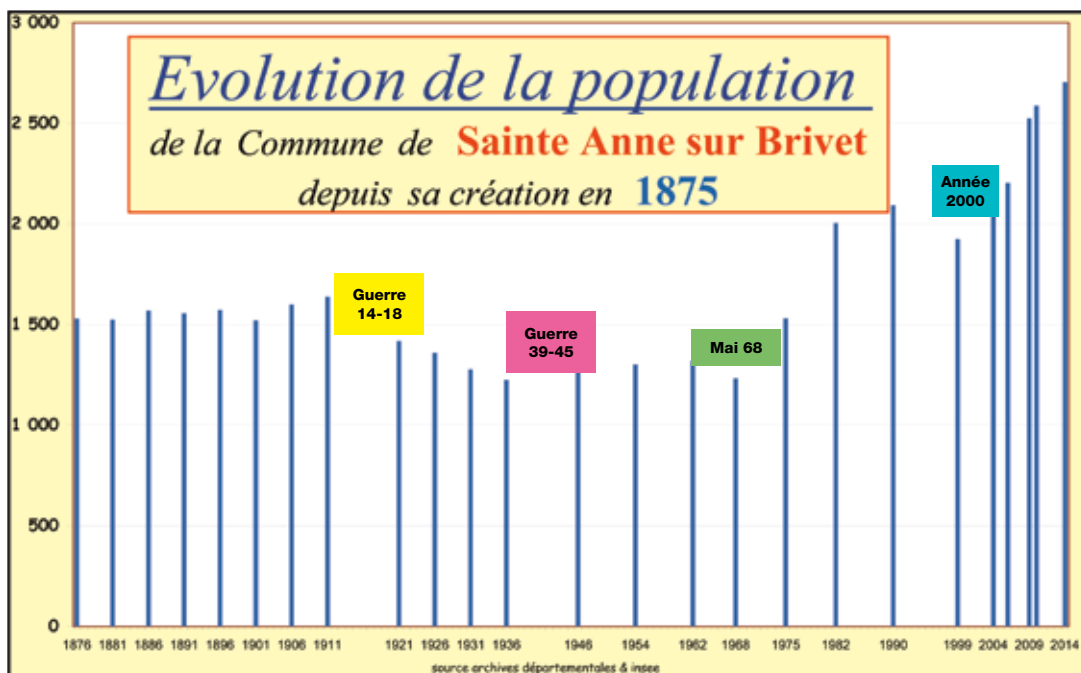
Je vous présente néanmoins mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même, vos familles, vos proches, des vœux de renforcement des relations humaines que nous tissons les uns envers les autres. J'y rajoute mes vœux de réussite dans vos activités et vos projets.

Notre existence n'est qu'une brève fente de lumière entre 2 abîmes de ténèbres ou d'éternités selon nos croyances ; que cette petite mais bien réelle lumière de vie que chacun de nous porte en soi, nous éclaire sur les chemins de « la liberté, de l'égalité et la fraternité »

P.S. : Merci à la commission du Bulletin Municipal.

Bonne Année 2014.

Le Maire, Philippe BELLLOT



Réforme des scrutins locaux (loi du 17 mai 2013)

Notre commune changera de mode de scrutin

Principaux changements pour les communes de 1000 à 3500 habitants :

- pas de possibilité de panachage (1 nom barré ou ajouté = vote nul),
- obligation de liste complète avec parité homme-femme.

Il s'agit d'une élection au scrutin de liste à deux tours, avec dépôts de listes comportant autant de candidats (soit 23 pour Sainte Anne sur Brivet) que de sièges à pourvoir, sans adjonction, ni suppression des noms et sans modification de l'ordre de présentation avec attribution de la moitié des sièges à la liste arrivée en tête avec au moins 50% des suffrages exprimés au premier tour, le reste étant à la proportionnelle.

Par ailleurs, les conseillers communautaires seront élus le même jour et sur le même bulletin que les Conseillers municipaux.

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 mars et 30 mars 2014.

Obligation de présenter une pièce d'identité avec photo au moment du vote
ex : carte d'identité, permis de conduire

Sommaire

Informations municipales	4
Du côté des écoles	14
Intercommunalité	20
Associations	26
Informations générales	34

Directeur de la publication : M. le Maire
Tirage : 1 275 exemplaires
Réalisation : IDA L'Imprimerie 02 40 58 31 03
www.ida-imprimerie.com
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales



PERMANENCES du Maire et des Adjointes

Janvier à Mars 2014

LE MAIRE :

Les samedis matins suivants de 9h30 à 11h30 :

- Samedi 4 janvier
- Samedi 18 janvier
- Samedi 8 février
- Samedi 22 février
- Samedi 8 mars
- Samedi 22 mars

ou sur rendez-vous le lundi et le jeudi matin.

LES ADJOINTS :

Les samedis suivants de 11h00 à 12h00

• Jean-Pierre MEIGNEN

1^{er} Adjoint : Finances, Communication, Administration générale
11 janvier - 15 mars

• Thierry GRIERE

2^{ème} Adjoint : Affaires Sociales, Association Sports et Culture
25 janvier

• Didier MEIGNEN

3^{ème} Adjoint : Urbanisme, Locaux municipaux
1 février

• Thierry NOBLET

4^{ème} Adjoint : Affaires Agricoles, Voiries, Personnel technique
15 février

• Joël BEAUGEARD

5^{ème} Adjoint : Affaires scolaires et périscolaires, restauration scolaire
1 mars

**Pour des raisons d'organisation, il est demandé
de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre
avec le Maire ou les Adjointes.**

Votre Mairie



**6, rue de l'Etang
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET**

Tél. 02 40 88 14 09

Fax. 02 40 91 80 64

Internet :

www.mairie-sainte-anne-sur-brivet.fr

Courriel :

mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Le jeudi : 9h à 12h

Le vendredi : 9h - 12h et de 14h - 16h30

Le samedi : 9h - 12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Jean-Marc LE JÉLOUX : secrétaire général
- Annie EONNET : Comptabilité, Paies, Elections, Cimetière.
- Adèle JOLY : SIAHB (syndicat d'assainissement), Urbanisme, Marchés publics
- Laura SAVÉA : Accueil, Etat-civil, Restauration scolaire, CCAS (Centre Communal d'Action Sociale),

Le service urbanisme est fermé le vendredi après midi.

SERVICES TECHNIQUES :

- Pascal PERIO, responsable du service
- Titulaires : Thierry TURCAUD, Nicolas EMERLOT, Erwan NOURRY,
- Contractuels : Rémy PAS, Reynalds BAUWENS

SERVICES AUX ECOLES :

- Restauration Scolaire : Monique ORAIN, Marie-Laure BELLLOT, Ambre BENNIKS, Angélique GUILLON, Séverine SALEH, Carole VIGNOT.
- Ecole publique : Annie CASIMIR, Sylvie EVAIN, Laurence LE ROUX, Claudie MEIGNEN.

L'AGENCE POSTALE :

- Nadine BAUWENS 02 40 91 82 57

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Le samedi de 9h à 11h.





Conseil Municipal Enfants

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE SAINTE ANNE SUR BRIVET A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le lundi 21 octobre, un groupe d'enfants plein d'enthousiasme prenait le train à Savenay, direction Paris, pour un rendez-vous important :

La découverte de la grande institution démocratique qu'est l'Assemblée Nationale



Arrivée à Paris, bonne surprise, le soleil attendait nos jeunes élus. C'est donc par une belle journée automnale et à bord d'un bus que ce périple a commencé avec la découverte des principaux monuments de notre capitale (Panthéon, Notre Dame, Le Louvre, Arc de Triomphe etc.) Cette visite était commentée par une guide pleine de passion pour Paris. Et c'est aux pieds de la Tour Eiffel qu'un pique-nique a pu être organisé.

15h30 Palais-Bourbon : cette visite du « temple des lois » a été rendue possible grâce à l'intervention de notre député Mr Priou. Notre équipe a eu la chance de pouvoir assister au moment si solennel et si protocolaire qu'est l'arrivée du Président de l'Assemblée avec les honneurs de la garde républicaine (en l'occurrence, ce lundi la séance était présidée par une vice-présidente). Puis nos jeunes ont pu pénétrer dans l'hémicycle afin d'assister pendant une dizaine de minutes au débat parlementaire. La visite s'est ensuite poursuivie au travers de salles magnifiques :

- La salle des conférences lieu de lecture et d'échange pour les députés
 - La salle des 4 colonnes lieu des rencontres et des interviews entre députés et journalistes
 - Le Salon des Mariannes
 - La Galerie des fêtes
 - La bibliothèque et ses 700 000 volumes
- Etc...

Tout ce petit monde est revenu enchanté de cette première à Sainte Anne sur Brivet.



>>>



Conseil Municipal Enfants

ELECTIONS DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2013

Les CM1 et CM2 des deux écoles se sont retrouvés à la salle polyvalente pour des élections annuelles qui commencent à se roder. Il s'agissait d'élire les CM1 qui vont venir remplacer les jeunes élus arrivés au terme de leur mandat.

A l'école Jean de La Fontaine, pour remplacer Lisa Adrouche, Charline De Lil, Yoram Leroy et Paulin Guyot ont été élus :

- Enzo Boyer
- Ayrton-Lukas Malaval

Faute de candidats, il y a eu seulement 2 élus

A l'école Saint-Michel, pour remplacer Léo Bernard, Noé Douaud, Jules Fleury et Lénaïg Pellié ont été élus :

- Romane Bernard
- Daphné Douaud
- Laura Guoin

Bienvenue à eux et un grand merci à ceux qui nous quittent, ils n'ont passé que deux ans au sein du conseil mais grâce à eux des projets intéressants ont pu aboutir.



DISTRIBUTION DES COLIS DANS LES MAISONS DE RETRAITE

Comme chaque année la municipalité offre un colis aux résidents des maisons de retraite, anciens habitants de Sainte Anne. En 2013, elle a désiré associer les enfants du CME aux portages des colis. Cette rencontre intergénérationnelle a eu lieu le samedi 21 décembre, à La Chataigneraie, au Prieuré et à La Sainte Famille.

Les animateurs : Nadine Couéron et Michel Vatré



Nos Joies et Nos Peines

Naissances

Estéban CHARRIER 4, Le Séry	11-juil.
Alicia COQUET 37, Coisnongle	17-juil.
Natéo RICHARD 67, La Maigrerie	18-juil.
Lily-Rose SALOUX 39, Le Perrin	31-juil.
Louna GUÉRAUD 110, Le Champ Blanc	3-août
Charlotte JUDIC 35, Cotret	4-août
Simon CHÉDOTAL 23, rue des Acacias	5-août
Younes DERMECHE 2, place du Commerce	11-août
Blanche EVAÏN 28, La Grandville	23-août
Léana MERLET 11, lotissement des Saules	1-sept.
Nathan GUITTON 17, La Halliennais	3-sept.
Rose VINET 18, Pocazet	8-sept.
Lény BROUSSARD 34, La Ville Bauchette	12-sept.
Lucas MERCY 36, Le Perrin	8-oct.
Aaron EYCHENNE 28 A, La Turcaudais	12-oct.
Lenzo CORNET 58, Le Champ Blanc	17-oct.
Tuuli BERTRANDO 80, chemin des Riverais - Balasson	11-nov.
Ryan CERTAIN 6, lotissement des Saules	14-déc.
Elyne UM 23 bis, Hessin	17-déc.

Décès

M. Yves BALU 33, place du Commerce	69 ans 11-juil.
M. Roger TREGRET La Gouërie	85 ans 31-juil.
Mme Denise BONNET 27, Les Moiries	90 ans 2-août
M. Yves COQUET 23, rue des Moiries	69 ans 21-août
M. Yves OHEIX 30, Le Champ Blanc	83 ans 4-sept.
Mme Josette CHEROT 4, La Prée	73 ans 10-sept.
M. Bernard COUËRON 43, Hessin	68 ans 30-oct.
M. Claude BRIAND 61, La Maigrerie	78 ans 1-nov.
Mme Yvette DESLANDES 79, La Barre	80 ans 10-nov.

Tarifs communaux 2014

SALLE POLYVALENTE (tarifs non revalorisés)

Tarifs appliqués au 1^{er} janvier 2014

Habitants de la commune	Salle annexe D	Salle principale 1/3	Salle principale 2/3	Salle complète 3/3	Salle complète et salle annexe
Réunion (moins de 2h) (sans cuisine)	19.90	19.90	39.80	59.70	79.60
Réunion (demi journée) (sans cuisine)	37.80	37.80	75.60	113.40	151.20
Réunion journée (sans cuisine)	76.90	76.90	153.80	230.70	307.60
Vin d'honneur	65.40	65.40	85.20	105.10	125.00
Bal, soirée, 1/2 journée	130.70	130.70	170.50	210.30	250.10
Journée	183.80	183.80	276.60	369.50	462.20
2 jours	275.60	275.60	414.90	554.10	693.30

Habitants hors commune

	Salle annexe	Salle principale 1/3	Salle principale 2/3	Salle complète 3/3	Salle complète et salle annexe
Réunion (moins de 2h) (sans cuisine)	34.80	34.80	69.60	104.40	139.20
Réunion (demi journée) (sans cuisine)	66.10	66.10	132.30	191.00	257.10
Réunion journée (sans cuisine)	134.60	134.60	269.20	403.80	538.40
Vin d'honneur	114.40	114.40	149.20	184.00	218.80
Bal, soirée, 1/2 journée	228.70	228.70	298.40	368.00	437.60
Journée	321.60	321.60	484.00	646.40	808.90
2 jours	482.30	482.30	726.00	969.60	1213.30
Forfait vaisselle pour tous	15	15	30	45	45

Les associations de Sainte-Anne-sur-Brivet (loi 1901) utilisent la salle polyvalente à titre gratuit

CIMETIÈRE - COLUMBARIUM

Tarifs revalorisés de 2%

Concession Cimetière	15 ans	71 €	30 ans	152 €
Concession Columbarium	15 ans	402 €	30 ans	601 €
Caveau 2 places		1 050 €		

UTILISATION DU DOMAINE COMMUNAL

Tarifs revalorisés de 2%

Occupation du domaine public devant les restaurants et les cafés	Longueur ≤ 8 m	11.60 € par mois
Camion Vente alimentaire	Par occupation	5.40 € ou 6.40 € avec branchement électrique.
Camion Outillage, Marchandise	Occasionnelle	27.00€



Mariage

MARGRÉ Aurélien	27-juil.
COUËRON Morgane	
LEROY Vincent	3-août
LLACUNA Maud	
RENAULT Benjamin	17-août
PERRAUD Claire	
RICHARD William	24-août
ALVIZO PAEZ Eloisa	

CHAUSSIN Jean-Claude	31-août
PICOT Marie-Louise	
ROBERT Mickaël	7-sept.
COËSPEL Aurélie	
GUIGUIAN Arnaud	7-sept.
PARESSANT Emilie	
PAILLAT Christophe	7-sept.
DEVAUTOUR Adeline	

SALOUX Jean-Blaise	14-sept.
JAGOT Aurélie	
MOREAU Géraud	14-sept.
SAVEYROUX Elise	
BERNARD Wesley	21-sept.
LE MOUËE Angélique	
BLANDIN Ivan	27 sept.
BONNIN Tiffany	

FLASH INFOS



REPAS DES AÎNÉS

Le samedi 28 septembre 2013, nos aînés de 70 ans et plus ont été accueillis par les élus(es) à la salle polyvalente pour le traditionnel repas offert par la municipalité. Les convives ont eu le plaisir de se retrouver autour d'une bonne table préparée par Les Rives du Brivet. Un grand merci à Paulin qui a joué de l'accordéon lors de l'apéritif, à Marie B., Marie C., Noémie, Romane, Typhaine et Thomas qui ont participé au service. Les convives ont su les récompenser.

Noëlla POTREL et René GERARD, doyenne et doyen de l'assemblée, ont posé pour la photo.

Pour les personnes de plus de 75 ans ainsi que nos aînés en maison de retraite, qui n'ont pu participer au repas, un colis leur a été distribué par les conseillers et les élus du Conseil Municipal des enfants avant les fêtes de fin d'année.

Nos meilleurs vœux pour 2014



CONCERT

À l'issue des travaux de rénovation partielle de l'église de Sainte-Anne-sur-Brivet, la municipalité a organisé, le dimanche 15 décembre, un concert animé par Slava Kazykin Ensemble.

Musiciens de renommée internationale, ils ont emmené le public, venu nombreux (environ 300), aux sons des airs Slaves, de la Volga aux confins de l'Ukraine.



CIMETIÈRE

La commune a engagé une procédure de reprise des concessions perpétuelles ou non en état d'abandon, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

Les listes d'emplacements concernés sont consultables en mairie et affichées au cimetière.

Les tombes concernées sont piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et leur permettre de se manifester.

Ainsi, pendant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure sans aucune autre formalité.

Départ de Gwénaëlle CHEVRIER

Arrivée le 1^{er} avril 2006 Gwénaëlle Chevrier, adjointe administrative en charge de l'accueil et de l'urbanisme, a quitté les services de la mairie le 1^{er} décembre dans le cadre d'une mutation professionnelle.

Le maire Philippe Belliot explique : « Gwénaëlle a eu l'opportunité de se rapprocher de son domicile. Nous respectons son choix. Son professionnalisme et sa gentillesse vont beaucoup nous manquer. Les élus comme les Brivetains garderont un excellent souvenir de son passage dans notre commune. Souhaitons qu'elle soit accueillie dans sa nouvelle affectation comme elle le mérite. » Ce n'est pas sans un petit pincement au cœur que Gwénaëlle a dit au revoir à tous ses collègues.



RECENSEMENT 2014

En 2014, tous les habitants de Ste Anne sur Brivet seront recensés.

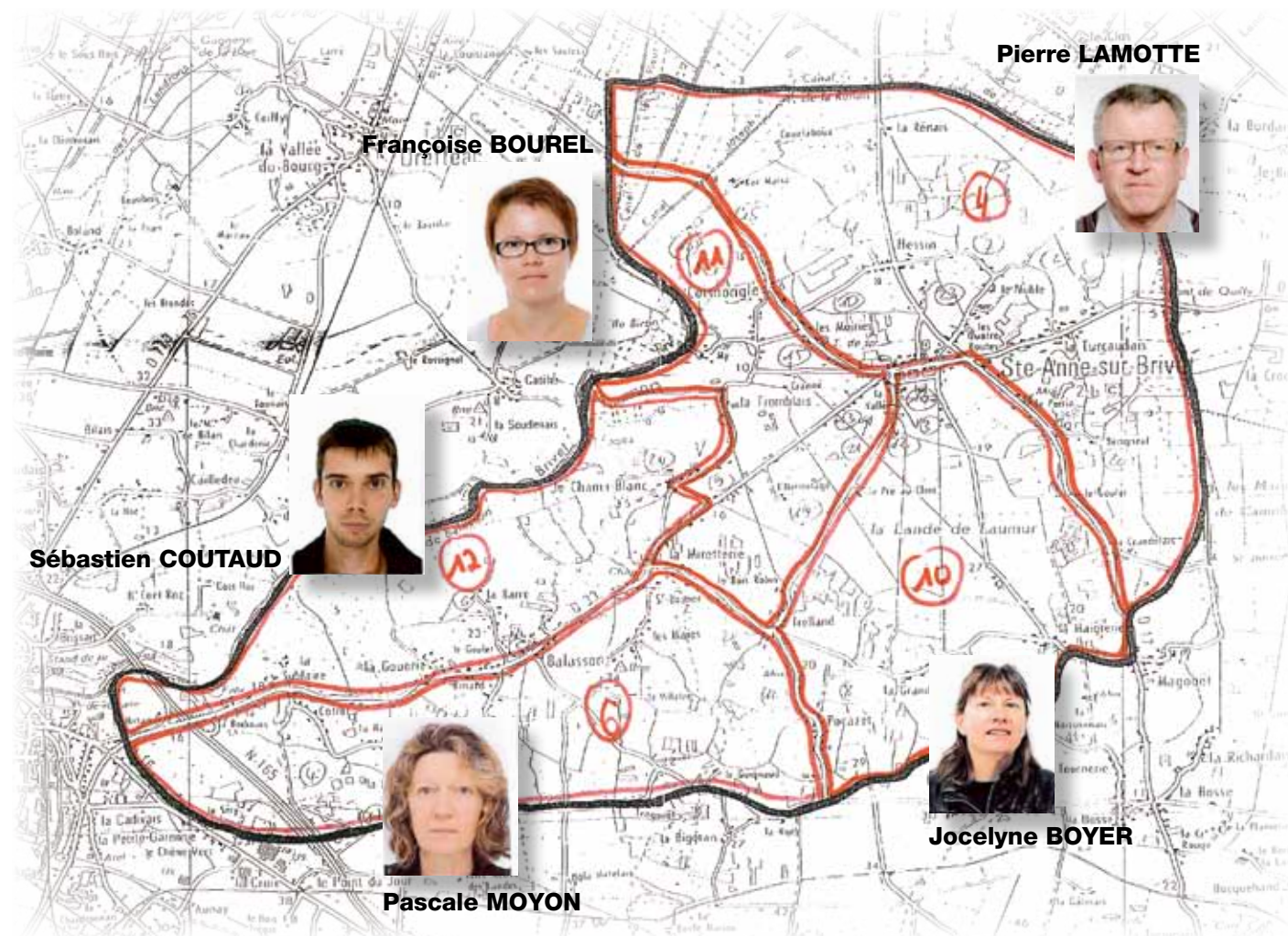
L'enquête de recensement sera organisée entre le 16 janvier et 15 février 2014 (dates imposées par l'INSEE).

Le recensement de la population est réalisé en partenariat avec l'INSEE. Ce dispositif OBLIGATOIRE fournit des données sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques.

Pour mener à bien ce recensement, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs.

Toutes les réponses sont confidentielles.

RÉPONDRE AU RECENSEMENT EST UN ACTE CIVIQUE ET OBLIGATOIRE.





Résultats du questionnaire, seniors 2013, diffusé dans le bulletin municipal de juillet

Affaire à suivre...

Nombre de réponses		36
1) Age	60-74	24
	75-85	11
	86 et +	1
2) Situation	Seul(e)	14
	Couple	21
3) Services de proximité	Santé	28
	Aide à domicile	8
	Commerces	21
	Transports en commun	11
4) Difficultés à vivre dans logement	Oui	6
	Non	27
	Trop grand	7
	Trop éloigné des services	5
	Entretien du jardin	14
5) Quitter logement	Oui	19
	Non	13
6) Dans combien de temps	0-5 ans	8
	6-10 ans	6
	+ 10 ans	9
7) Type de logement	Maison	16
	Appartement	4
	T2	8
	T3	11
8) Rester habiter dans la commune	Oui	27
	Non	5
9) Revenus	- 800 €	4
	800 - 1 000 €	7
	1 000 - 1 500 €	7
	1 500 - 2 000 €	11
	2 000 - 2 500 €	5
	+ 2 500 €	2

ESPACE DE RENCONTRES SPORTS JEUNESSE



Le PADD : l'Ambition Stratégique de la commune

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est l'occasion pour la commune de formuler dans un document unique, l'ensemble de la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire de Sainte Anne sur Brivet pour les années à venir. En assurant l'anticipation de tendances d'évolution, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) établit le projet d'aménagement du territoire pour les 12 ans à venir. Dans le respect des principes du Code de l'Urbanisme, le PADD définit les grandes orientations de la politique de la commune en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, afin de satisfaire aux exigences en matière de renouvellement urbain, mixité sociale et fonctionnelle, préservation de l'environnement tant naturel qu'urbain.

La commune de Sainte Anne sur Brivet bénéficie d'un cadre de vie qualifiant marqué par la présence des marais du Brivet qui encadrent le territoire et apportent une véritable richesse environnementale et paysagère et le plateau agricole ouvert, sillonné de vallons boisés. Territoire agricole, la commune a su préserver ses paysages et ambiances tout en assurant le développement du bourg et de ses hameaux.

Face à ce constat, Sainte Anne sur Brivet expose trois principes fondamentaux autour desquels s'articulent le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Une commune soucieuse de la préservation de ses milieux naturels et de la valorisation de son cadre de vie

Préserver le caractère champêtre et rural du territoire

- Protéger les espaces agricoles en limitant le mitage de l'espace par l'urbanisation et en favorisant la densification et l'épaississement du tissu urbain
- Intégrer la zone agglomérée dans son environnement agricole par la constitution d'espaces tampons agricoles

Inciter à la découverte du territoire, de ses paysages

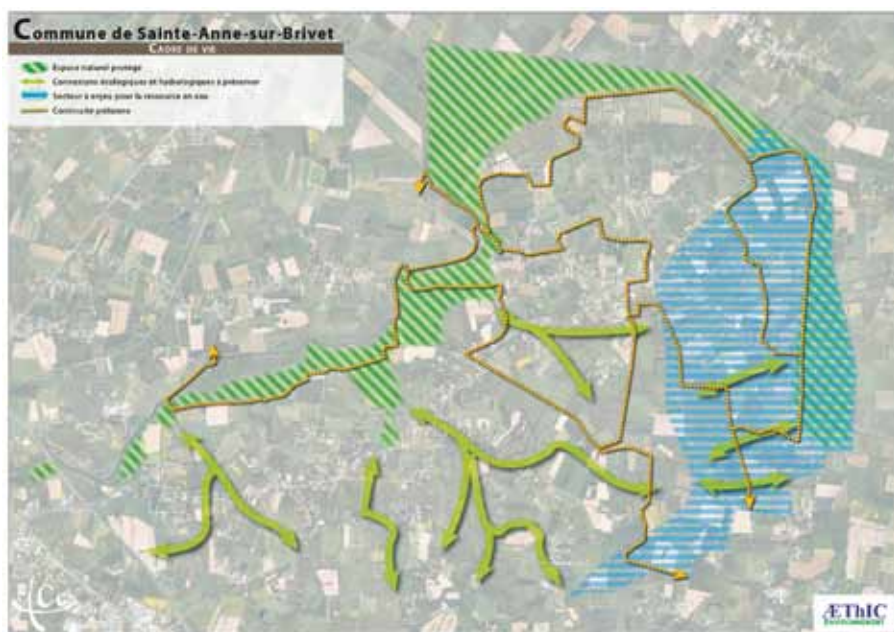
- Renforcer les possibilités de circulations douces à l'échelle du territoire
- Préserver les haies bocagères jouant un rôle paysager

Préserver le patrimoine bâti

- Protéger le petit patrimoine (puits, four à pain...) comme le patrimoine historique (moulins)
- Pérenniser le bâti existant dans les hameaux par la possibilité d'extension mesurée et de constructions d'annexes

Protéger les éléments naturels et paysagers participant à la qualité du cadre de vie et jouant un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et des ressources en eau

- Protéger le réseau hydrographique et les zones humides associées, au regard de leur sensibilité et de leur fonctionnalité
- Valoriser les éléments arborés marquants dans le paysage et jouant un rôle écologique, hydrologique et/ou paysager
- Protéger les corridors écologiques constitutifs de la trame verte et bleue du territoire



en matière d'urbanisme

Une commune s'engageant dans un développement urbain harmonieux au sein de son bourg et de certains hameaux

Conforter l'urbanisation au sein de la zone agglomérée et renforcer son attractivité. Limiter la consommation des terres agricoles

Développer l'urbanisation (secteur d'habitat) de cinq secteurs :

- le secteur **du Mortier Plat**
- le site **des Chêneteaux**
- le secteur **de la Remondière**
- le site **de la Chesnaie**
- la façade **des terrains de sport**

Offrir une diversité d'habitat et une qualité urbaine maîtrisée

- Etablir une typologie d'habitat variée par la réalisation de constructions neuves dans la zone agglomérée en dents creuses, en renouvellement urbain ou sous forme d'opérations d'ensemble intégrant des programmes en individuels groupés ou non
- Conforter la mixité intergénérationnelle en proposant une offre en logement adaptée à tous les âges et des services associés (maison de santé, écoles...)
- Assurer une mixité sociale de l'habitat
- Assurer la mixité des fonctions au sein de la zone agglomérée du bourg

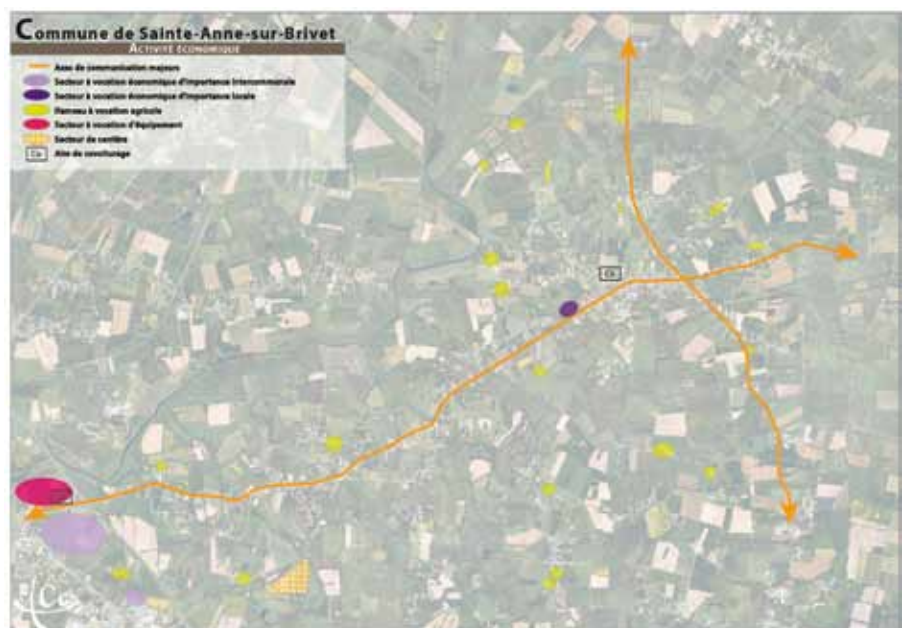


Limiter l'étalement des hameaux et de l'urbanisation

- Interdire les constructions nouvelles en dehors de la zone agglomérée du bourg et des dents creuses dans les hameaux constructibles

Une commune renforçant son attractivité économique

- Conforter le rôle de centralité du centre-bourg par des actions en faveur des commerces de proximité
- Conforter l'activité agricole majoritairement présente sur le territoire et garante de la qualité des paysages
- Maintenir l'activité artisanale sur le territoire et s'inscrire dans les objectifs du SCoT de développement de l'activité économique en lien avec Pontchâteau





École Jean de La Fontaine

Horaires de l'école :

9h - 12h et 13h30 - 16h30.

L'accueil des élèves commence 10 minutes plus tôt le matin et le midi. Des Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées par l'équipe enseignante à de petits groupes d'élèves de 16h30 à 17h30.

Cette année 2013-2014, à l'école Jean de La Fontaine nous comptons toujours 8 classes et 218 élèves, 10 enseignants, 3 ATSEM, et 1 EVS...

Patricia POULHAZAN est l'EVS de l'école. Elle est chargée d'aide administrative auprès des directeurs et d'appui éducatif.

Béatrice COSTA est l'enseignante de 1 TPS et 30 PS (31 élèves). Sylvie EVAIN est ATSEM chez les petits.

Sophie COUVERT est l'enseignante de 18 MS et 12 GS (30 élèves). Elle est aussi la directrice de l'école. Annie CASIMIR est ATSEM dans cette classe.

Virginie DOUILLET est l'enseignante de 14 MS et 16 GS (30 élèves). Laurence LEROUX est ATSEM dans cette classe.

Nathalie GUENNEC est l'enseignante de 28 CP.

Sonia CHÂTEAU est l'enseignante de 16 CE1 et 9 CE2 (25 élèves).

Sandrine BROSSARD est l'enseignante de 16 CE1 et 10 CE2 (26 élèves).

Rozenn BOUSSIN est l'enseignante de 21 CM1.

Julie HAVARD est l'enseignante de 27 CM2.

Servane PERROT assure les compléments de temps partiels et fait classe le lundi chez les MS-GS, le mardi chez les CE1-CE2, le jeudi chez les CM2 et le vendredi chez les CM1.

Jeanne POUSSIN assure la décharge de direction, elle fait classe le vendredi chez les MS-GS.

**Cette année encore l'école s'est choisie un thème :
Les Arts Visuels.**



Les élèves vont travailler sur le thème « Intérieur/ Extérieur ». Les actions menées cette année seront moins spectaculaires pour les familles mais l'accent sera porté sur des démarches et réflexions lors des

apprentissages pluridisciplinaires. Une exposition aura lieu en fin d'année pour présenter le parcours des élèves, et leurs productions.

DATES À RETENIR

Du 12 au 22 novembre :

Participation de 6 classes à la Semaine Européenne de réduction des déchets pour favoriser la réutilisation, la réparation et le don d'objets. Doriane est venue dans les classes expliquer aux enfants que les poubelles « ordinaires » sont enfouies sous la terre. Pour ne pas trop enfouir de déchets, il y a les poubelles jaunes dont le contenu est recyclé et le compost. Et elle nous a proposé de réutiliser le contenu des poubelles pour créer. Nos créations ont été exposées samedi 23 novembre à Pontchâteau.



Vendredi 15 novembre : les CM1 et les CM2 élisent leurs représentants au conseil municipal d'enfants. Les élèves sont allés à la Salle Polyvalente pour le vote. Ils avaient une carte d'électeur. Ils sont passés dans l'isoloir pour choisir leur bulletin de vote qu'ils ont pu placer dans l'urne, une fois leur nom trouvé dans la liste des électeurs. Un vote

très officiel qui permet d'élire les représentants qui chercheront au sein du conseil à trouver des idées pour les jeunes de Sainte Anne sur Brivet. Deux nouveaux CM1 ont été élus cette année.



Du 18 au 22 novembre : Classe découverte des CM2. Les élèves sont partis une semaine à Nantes « sur les traces de Jules Verne ». Après un parcours historique dans le centre de la ville, ils ont pu visiter le musée consacré à l'écrivain, sur la butte Sainte Anne. Une illustratrice, Soazig DREANO, est intervenue pour les initier à l'art du carnet de voyage. Ils ont également découvert de nombreux ouvrages et anecdotes. La vie urbaine et ses réalités (les transports, les pompiers, la foule) les a interpellés. Ils sont revenus avec un carnet qu'ils ont « nourri » de leurs découvertes et souvenirs. Cette semaine, très riche, alimentera le travail de l'année.



Vendredi 13 décembre : Marché de Noël. Au programme : chorales des élèves de l'école puis vente d'objets fabriqués dans les classes. C'est le seul événement de l'école où nous vendons quelques fabrications des enfants pour permettre de financer des projets, des achats qui bénéficient à tous les élèves de l'école (livres pour la BCD, matériel pour la musique...)

Du lundi 27 au vendredi 31 janvier : semaine Sciences. Chaque classe vivra des expérimentations scientifiques tous les jours, avec des partenariats entre classes de l'école. C'est l'occasion d'appréhender la démarche scientifique, d'expérimenter pour en tirer des conclusions qui restent en mémoire plus longtemps une fois vécu tout ce processus d'analyse !

Samedi 29 mars : Carnaval. Notre cortège défilera le matin dans les rues de Sainte Anne. Venez déambuler avec nous sur le thème des arts visuels, cette année!



Vendredi 18 avril : Vote pour le prix littéraire pour les CE2 et les CM1. Les élèves participent au prix littéraire « Lire Ici et Là » organisé par la BDLA Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique. Ils devront donc lire 5 ouvrages appartenant chacun à un genre littéraire différent et voter pour leur livre préféré. Cette année, sont représentés le théâtre, la poésie, le roman, l'album et le conte. Ce projet est mené en partenariat avec la bibliothèque inter communale, qui accueillera les élèves, au « Pirogues », 3 fois au cours de l'année. Le premier rendez-vous a déjà eu lieu et a permis de découvrir la sélection. Les élèves bénéficieront aussi d'un spectacle mettant en œuvre les ouvrages proposés. C'est l'occasion de lire pour le plaisir et de se forger ses goûts littéraires !

Samedi 28 juin : Fête de l'école à l'étang de la Couëronnais. Venez partager ce dernier moment festif avec nous pour célébrer une année scolaire riche en apprentissages scolaires et humains. Les spectacles des élèves et les jeux alterneront pour le plaisir des plus petits aux plus grands !



USEP : Cette année, la classe de Petite Section devrait croiser, à deux reprises (en mars et en mai), d'autres écoles dans les communes environnantes pour des rencontres sportives organisées par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du primaire) à laquelle l'Amicale Laïque nous a permis d'adhérer. « L'USEP permet de faire du sport un acte éducatif et citoyen par le plaisir du jeu ». Nous attendons ces sorties sportives avec impatience !...

LE CONSEIL LOCAL FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves)

Ses membres veillent à ce que les principes fondamentaux de cette grande fédération de parents d'élèves soient respectés pour les élèves de l'école Jean de La Fontaine : **Gratuité, laïcité, égalité d'accès à l'éducation et des chances de réussite pour tous, garantie d'un enseignement et de conditions de travail de qualité pour les élèves comme pour les enseignants, participation active des parents à la vie de l'école et à la scolarité de leurs enfants.**

Certains d'entre nous sont délégués de parents d'élèves. Cette année, nous aurons particulièrement, à cœur, de participer, entre autre, à la réorganisation des rythmes scolaires.

Si vous avez un besoin, une suggestion à faire ; si vous souhaitez participer à nos réflexions et à notre activité, n'hésitez pas à nous contacter :

Valérie Guillard (présidente) / 06 47 19 77 62 - fcpe.steannesurbrivet@laposte.net

Boîte aux lettres devant l'école.



Représentants de Parents Indépendants Ecole Jean de la Fontaine

Nous avons été élus pour relayer vos questions sur l'école auprès du corps enseignant, tout en défendant une école gratuite et pour tous.

Cette année, année de la réforme sur les rythmes scolaires, nous allons participer à sa mise en place avec l'école et la mairie. Nous ferons le relais auprès des parents afin que les informations circulent.

Alors, si vous avez des interrogations ou si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas et contactez- nous : rep.ind.jdlf@gmail.fr ou 06 65 57 36 39.

En attendant, nous vous souhaitons à vous parents et à vos enfants, une excellente année 2014.

L'équipe des représentants de parents indépendants :

Claire SEGUELA, Jannick GUY, Vanessa AGNAN et Sonia BURBAN.

Les Minots Brivetains

Comme vous avez pu le constater, il y a eu du changement au sein de notre équipe :

Laëtitia MARTIN a quitté Léo Lagrange pour d'autres projets professionnels. Nous lui souhaitons bonheur et épanouissement dans sa nouvelle carrière.

Maryline MOLIE est en congé maternité (nous embrassons d'ailleurs la petite Lilou).

Christelle REVAULT remplace une collègue au siège Léo Lagrange Ouest à St-Nazaire, ce qui explique sa présence moins régulière. Elle est remplacée sur le temps d'animation par Mathilde LEVALLOIS. La direction est confiée à Géraldine RADIN.

Laurence HALGAND a intégré l'équipe depuis septembre.

Le thème de cette année est : les enfants du monde. Animations, bricolages et lectures seront en lien avec ce thème toute l'année scolaire.

Notre journée « La Magie des Mots » sera célébrée au



printemps 2014. Aux mots, viendra s'ajouter « l'Art » puisque nous souhaitons développer l'Artothèque qui est un outil culturel permettant d'offrir une rencontre privilégiée et directe entre une œuvre d'art et un large public.

Notre prestataire « Les Petits Plats de Sandra » fermant ses portes, nous recherchons le futur fournisseur qui nous livrera les repas chauds des mercredis et des vacances scolaires.

Nous vous informons que nous serons ouverts les 2 semaines des vacances de Février (du 03 Mars au 14 Mars), les 2 semaines d'Avril (du 28 Avril au 09 Mai) et tout le mois de Juillet (du 07 Juillet au 01 Août).

Vous pouvez nous contacter au 09-67-11-85-35.

MEILLEURS VŒUX A VOUS TOUS !!!!!

TARIFS - Année scolaire 2013-2014

Accueil Peri-Scolaire

A P S	Tarif 1/2 heure	
QF	CAF /MSA	Autres
< 550	0,81 €	1,18
< 700	1,03 €	1,34
< 850	1,14 €	1,5
< 1000	1,26 €	1,67
<1150	1,38 €	1,78
> 1150	1,50 €	1,93
et Extérieur commune si place disponible		

Accueil et Loisirs Sans Hébergement

QF	CAF / MSA		Autres	
	1/2j	journée	1/2j	journée
< 550	4,35	7,58	6,08	11,01
< 700	5,01	8,92	6,8	12,4
< 850	5,46	9,8	7,13	13,11
< 1000	5,91	10,71	7,49	13,82
< 1150	6,35	11,58	7,96	14,76
> 1150	6,81	12,37	8,5	15,47
et Extérieur commune si place disponible				

École Saint-Michel

Des effectifs en hausse.

Le Mardi 03 Septembre, 207 élèves ont franchi le portail de l'école Saint Michel pour y vivre une nouvelle année scolaire.

Ces enfants sont répartis dans 8 classes :

PPS/PS 4 + 24	Mme Sophie FLOC'H
MS = 23	M. Arnaud GERARD
GS/CP = 14 + 10	Mme Nathalie CHAMPION Mme Cindy LE DELEZIR
CP/CE1 = 20 + 6	Mme Patricia BAUTHAMY
CE1 = 27	Mme Floriane RICHARD Mme Nathalie BILLY
CE2/CM1 = 18 + 9	Mme Emmanuelle MENANT
CM1/CM2 = 19 + 7	Mme Elodie GUILLET
CM2 = 27	M. Jean-Yves BAHUAUD Mme Nathalie BILLY

A cette équipe se joint Monsieur Stéphane SCHMIT qui intervient deux fois dans la semaine auprès des enfants en difficultés.

L'Equipe des aides-maternelles est formée de Mme Corinne BERTREL en PPS/PS, Mme Christine BAHUAUD en MS et de Mme Marie-Laure BELLIOU en GS/CP.

Mme Nathalie MENORET assure le secrétariat et la comptabilité de l'Ecole.

DÉCLOISONNEMENT

En cycle III (CE2, CM1 et CM2) pendant 1 h 30 l'après-midi, un décloisonnement a été mis en place.

Mme GUILLET assure l'anglais, Mme MENANT l'histoire géographie et M. BAHUAUD les sciences et la technologie.

Ceci prépare les enfants à la 6^{ème} (plusieurs professeurs – organisation dans son travail).

En cycle II, les 32 enfants de CE1 sont répartis en deux groupes de 16 : l'un est assuré par Mme RICHARD en lecture et découverte (le vivant et la matière), l'autre par Mme FLOC'H en lecture et découverte (temps et espace).

Les 29 CP sont divisés en 2 groupes : l'un avec Mme BAUTHAMY en lecture et découverte du monde (espace et temps) et l'autre avec M. GERARD en lecture et découverte du monde (le vivant et la matière).

Les 14 élèves de GS se retrouvent avec Mme CHAMPION ou Mme LE DELEZIR en conscience phonologique.

La sieste et les ateliers pédagogiques en MS sont assurés par les aides maternelles.

PROJET D'ÉCOLE

Cette année, l'équipe enseignante a décidé de récrire le projet pédagogique, le projet éducatif, le projet de liaison culture en lien avec la réforme sur la refondation de l'Ecole.

Toutefois, un fil rouge a été retenu au sein de l'école : La découverte des métiers.

Voici quelques activités réalisées.

SORTIE AU PALLET : A LA DÉCOUVERTE DU MÉTIER DE VITICULTEUR

Dans le cadre de notre projet d'année, les élèves de moyenne section et de grande section se sont rendus au Pallet au musée du vignoble nantais. Ils ont pu visiter ce magnifique endroit, découvrir les outils, les engins, le cycle de la vigne et ce passionnant métier de viticulteur. Ils se sont également transformés en apprenti-vendangeur : récolter des grappes, enlever les grains, tirer le jus de raisin et enfin déguster le liquide tant attendu par les vendangeurs.

LA MISE EN PLACE DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES (A.P.C.)

Dès le début de l'année, des ateliers ont été mis en place : l'écriture d'un journal d'école, la découverte d'un nouveau sport, la philosophie, le chant choral, le théâtre ainsi que 2 ateliers de méthodologie pour le travail du soir.

Ces ateliers durent 7 semaines. Ils connaissent un véritable engouement auprès des enfants, parents et enseignants. A chaque vacances, les groupes d'élèves changent et à partir de janvier, les enfants du cycle I pourront s'inscrire à des ateliers.

TÉLÉTHON SAINT MICHEL

Comme chaque année, l'école a organisé 3 marches solidaires par cycle : 2 km pour le cycle I, 4 km pour le cycle II et 7 km pour le cycle III. L'ensemble des élèves, parents, grands-parents et amis ont soutenu cette action. Pour clore cette manifestation, tous les enfants ont formé de grandes farandoles sur une musique de Patrick BRUEL, parrain du téléthon 2013.



INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2014-2015

Jean-Yves BAHUAUD, directeur de l'école Saint Michel, se tient à la disposition des familles pour la visite de l'école, la présentation du projet pédagogique et éducatif et pour toute inscription : se munir du carnet de santé et du livret de famille. Prendre rendez-vous en téléphonant au 02-40-91-82-12 ou au 06-37-10-99-66.

Pour les enfants rentrant en PS, nés en 2011 ou PPS nés en 2012 deux matinées «portes ouvertes» auront lieu :

- Samedi 22 février 2014 de 10 h à 11 h 30.
- Samedi 12 avril 2014 de 10 h à 11 h 30.

Des matinées d'intégration seront proposées aux enfants au mois de mai et juin 2014.

Nous conseillons aux familles de prendre contact avec l'école dès le mois de Janvier 2014.

***L'équipe éducative de l'école Saint Michel
vous offre leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.***



APE École Saint-Michel

L'APE, Association des Parents d'Elèves a pour objectif principal d'améliorer la vie scolaire des élèves et d'aider les enseignants dans la réalisation de certains projets pédagogiques, culturels et sportifs.

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année, les bénéfices retirés permettent de participer au financement de sorties scolaires, cinéma, voyages, spectacles et projet LUDOBUS.

Nouveau cette année, en collaboration avec l'amicale Laïque, LUDOBUS propose aux enfants la location de jeux tous les 1^{er} mardi de chaque mois.

Un don annuel est également fait à l'OGEC.

Cette année scolaire 2013/2014 voit l'arrivée de quatre nouveaux membres au sein de l'équipe APE, et de trois départs : Erwann GICQUIAUD, Sophie FLOC'H et Lydia JUDIC, merci à eux pour le temps qu'ils ont consacré à l'école et leur investissement au sein de l'APE.

Nous retrouvons nos activités habituelles : venue du Père Noël à l'école, marché de Noël et NOEL LAND, vente de roses pour la fête des mères, co-organisation du vide grenier (avec l'OGEC et le Basket) et co-organisation de la kermesse (avec l'OGEC et l'équipe enseignante).

Une collecte de vieux vêtements sera organisée en début d'année, elle sera réalisée par la société SOEX spécialisée dans le recyclage d'habits.

Cette année, la commission neige (groupement de parents d'élèves de CM1 et CM2) a organisé de nombreuses manifestations : Marché d'automne, Vente de muguet, Soirée année 80 et Loto... Les bénéfices permettront de participer au financement de la classe de neige des classes de CM à Saint Lary Soulan dans les Pyrénées du 5 au 14 février 2014.

Dates à retenir pour 2014 :

Vide Grenier : Mercredi 8 mai 2014 à l'hippodrome de Pontchâteau (avec l'OGEC et le Basket)

Kermesse : Dimanche 29 juin 2014

Noël Land : Samedi 20 et Dimanche 21 Décembre 2014

Marché de Noël : Dimanche 21 Décembre 2014



Composition du bureau

Présidente : OHEIX Angelina

Vice-présidente : FROCRAIN Solenne

Trésorière : DAUFFY Stéphanie

Secrétaire : MOINARD Elisa

Secrétaire adjointe : OLLIVIER Diane

Membres : CHAMPAILLER Nolwenn, CHATEAU Julien, FRIOT Astrid, LEGENDRE Patrice, VAUCANT Nolwenn.

OGEC École Saint-Michel

Qu'est-ce que l'OGEC ?

L'OGEC est un Organisme de Gestion de l'Enseignement catholique ; c'est l'association de l'école, régie par la loi 1901 et composée d'un bureau de parents d'élèves bénévoles, qui gère le matériel, les aspects administratif et financier de l'établissement scolaire. Sans l'OGEC, l'école ne peut exister. Il est garant de l'affectation des fonds publics et privés perçus.

Il assure également la fonction d'employeur légal des personnels d'administration et de service. Il est garant de l'entretien, de l'adaptation, de la sécurité et de la conformité des locaux. Il organise et finance les travaux nécessaires dans ce but.

Contributions :

En cette rentrée 2013, nous avons réalisé une harmonisation des tarifs.

Il a été décidé d'inclure au tarif de base, l'assurance scolaire et les frais de catéchèse/culture chrétienne.

Le montant de la cotisation de base s'élève à 21€ / mois / enfant

De plus, cette année, un tarif dit de «solidarité» est proposé aux parents qui à défaut de pouvoir participer,

à l'organisation des divers travaux ou manifestations mises en place par l'école, souhaitent néanmoins apporter leur soutien à l'école et peuvent faire volontairement le choix de s'acquitter d'une cotisation plus élevée.

Le montant de la cotisation de solidarité s'élève à 25 € / mois / enfant.

Travaux réalisés :

Au début de l'été la toiture du bâtiment cycle 3, a été entièrement refaite pour un coût total de 26 266,11€.

Pendant les vacances de la Toussaint, les murs de la classe des CM1/CM2 ont été embellis par la pose d'une toile de verre (coût de la prestation 485,03 €), puis quelques parents en ont profité pour les peindre avant d'y poser un nouveau tableau.



Composition du bureau

Présidente : LE PORT Véronique

Vice-Présidente : SALEH Séverine

Trésorière : GLOTIN Véronique

Trésorière-Adjointe : GOALEC Cécilia

Secrétaire : LEGENDRE Agnès

Secrétaire-Adjointe : BOCQUEL Céline

Membres : BONHOMMEAU Florence, BASTIDA Rémi et BAUWENS Emilie

Remerciements aux membres sortants :
CORNILLEAU Sophie et GOUIN Florence.

*Tous les membres du bureau de l'OGEC vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2014.*



ET SI VOTRE ÉPARGNE SERVAIT A SOUTENIR LES PROJETS DU TERRITOIRE



Des projets locaux porteurs de développement pour le territoire émergent et ne rencontrent pas toujours l'appui financier nécessaire à leur aboutissement. Ce constat est récurrent. Les projets, plutôt tournés vers l'humain et les modalités envisagées diffèrent souvent des critères habituels de recevabilité des institutions financières.

Pour pallier ce manquement, la coopérative IDEAL implantée sur le territoire depuis plus de 20 ans a créé un partenariat avec le crédit municipal de Nantes⁽¹⁾ : lancer une épargne solidaire sur le territoire.

Les objectifs sont simples :

- mobiliser des fonds localement pour favoriser les projets de proximité répondant à des besoins du territoire et créateurs d'emploi.
- Mettre au service du porteur de projet un accompagnement réalisé par des professionnels pour sécuriser la nouvelle activité.
- Améliorer la traçabilité de l'épargne, l'épargnant, en faisant un placement responsable, sait à quelle fin sont utilisés ses fonds. La coopérative IDEAL communiquera régulièrement sur les projets retenus et accompagnés.

La coopérative a déjà soutenu des projets notamment liés à l'insertion par l'activité économique dont une association implantée sur le territoire de la CCLS : ACCES REAGIS qui compte aujourd'hui près de 100 équivalents temps plein et salarié plus de 360 personnes par an.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements vous pouvez consulter le site de la Coopérative IDEAL :

www.coop-ideal.org ou le site du crédit municipal : **www.creditmunicipal-nantes.fr**; n'hésitez pas à contacter Mme RIAUD CAUDARD au 02-40-56-60-00.

(1) Banque publique solidaire depuis plus de 200 ans.

CHARTRE DES HABITANTS « JE JARDINE AU NATUREL » INFORMATION DES HABITANTS PAR LES COMMUNES

Jardinage au naturel – Conseils d'automne 2013

Une haie diversifiée favorable au jardin

Autour d'une propriété, d'une prairie, d'un verger, d'un potager, le long d'une route ou d'un chemin, d'un étang... ces haies d'allure sauvage recèlent de nombreux avantages.

Pourquoi une haie ?

En plus, d'avoir un effet coupe-vent, la haie protège du froid et des intempéries. C'est un véritable havre de paix pour tous les auxiliaires : lieu de refuge, de reproduction et garde-manger.

Une haie diversifiée sera favorable à de nombreuses espèces qui participent au contrôle des organismes « nuisibles » : pucerons, limaces, etc. Au-delà du mur végétal, la haie peut avoir une valeur esthétique (forme, couleurs des fleurs, des fruits, du feuillage, etc.). La haie champêtre, constituée d'espèces locales, a également une forte valeur patrimoniale dans le paysage.

Réaliser sa haie chez soi

Variez les espèces. En offrant une multitude de couleurs, de teintes et de formes, celles-ci formeront une haie moins monotone qu'une haie constituée d'une seule espèce.

Variez les tailles et choisissez les espèces en fonction de leur forme adulte (hauteur, largeur). Votre haie peut être plus ou moins haute : arbustes, arbres de haut-jet, etc.. Par exemple, une haie champêtre occupera plus de volume qu'une haie basse.

Évitez les murs végétaux rectilignes de tuyas ou d'éléagnus qui nécessiteront une taille fréquente.

Pensez aux espèces locales. Pour garantir la pérennité de la haie et sa bonne intégration paysagère, choisissez des arbres et arbustes qui poussent dans votre région. Choisissez des plants adaptés à la nature du sol, et au climat (par exemple, les saules permettent d'assécher un jardin trop humide)...

Mélangez les espèces persistantes et caduques si vous souhaitez conserver une haie verte en hiver.

Plantez des arbustes à fleurs et à baie, ils nourriront insectes pollinisateurs et oiseaux.

Apportez du compost ou du fumier au moment de la plantation, pour favoriser la reprise de l'arbre.

Paillez. Tous les 6 mois, renouvelez le paillage, en partie décomposé par l'humidité et les micro-organismes du sol.

Quand planter ? De novembre à mars, idéalement à l'automne, afin d'assurer une meilleure reprise. «À la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! »

Taillez les branches durant les premières années, pour favoriser les branches basses.





CLIC du Pays de Pont-Château / Saint Gildas des Bois / Loire et Sillon

Le Centre Local d'Information et de Coordination du pays de Pont-Château / Saint Gildas des Bois / Loire et Sillon est ouvert depuis 2009 sur la Communauté de Communes de Pont-Château / Saint Gildas des Bois et s'est ouvert en début d'année sur la Communauté de Communes de Loire et Sillon.

Il s'agit d'un service associatif, financé conjointement par le Conseil Général de Loire Atlantique, par les Communauté de Communes et par la CARSAT.

Ce **service gratuit est destiné aux personnes âgées** de plus de 60 ans.

L'équipe du CLIC est composée de 3 professionnels : une infirmière coordinatrice : Véronique BERGOT, une évaluatrice : Sandra MURATI et une secrétaire : Josette QUERLEU.

Le CLIC s'étend sur les 17 communes des deux Communautés de Communes.

Le CLIC est un service gratuit qui :

- répond aux besoins des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage en leur facilitant l'accès aux droits et aux aides
- écoute, accueille, informe, conseille, oriente :
Les personnes peuvent exposer leurs inquiétudes, obtenir des informations (aides financières, amélioration de l'habitat, portage de repas, téléassistance...), être aidées pour les inscriptions en établissements...
- aide à résoudre les situations complexes ou urgentes, les sorties d'hospitalisation...
- travaille en partenariat avec les professionnels du secteur

Le CLIC vous accueille à l'adresse suivante : 2 bis rue des Châtaigniers - PONT- CHÂTEAU - 02.40.42.61.93

Accueil du public sans RDV du lundi au vendredi de 9 heures à midi et sur RDV les après midi.

Visites à domicile du lundi au vendredi sur RDV.





Circuits de petites randonnées

3 circuits de petite randonnée pédestre seront bientôt réalisés sur la commune.

Ils seront totalement balisés aux normes de la fédération de randonnée pédestre.

Ils empruntent principalement des chemins naturels ou stabilisés accessibles à tous.

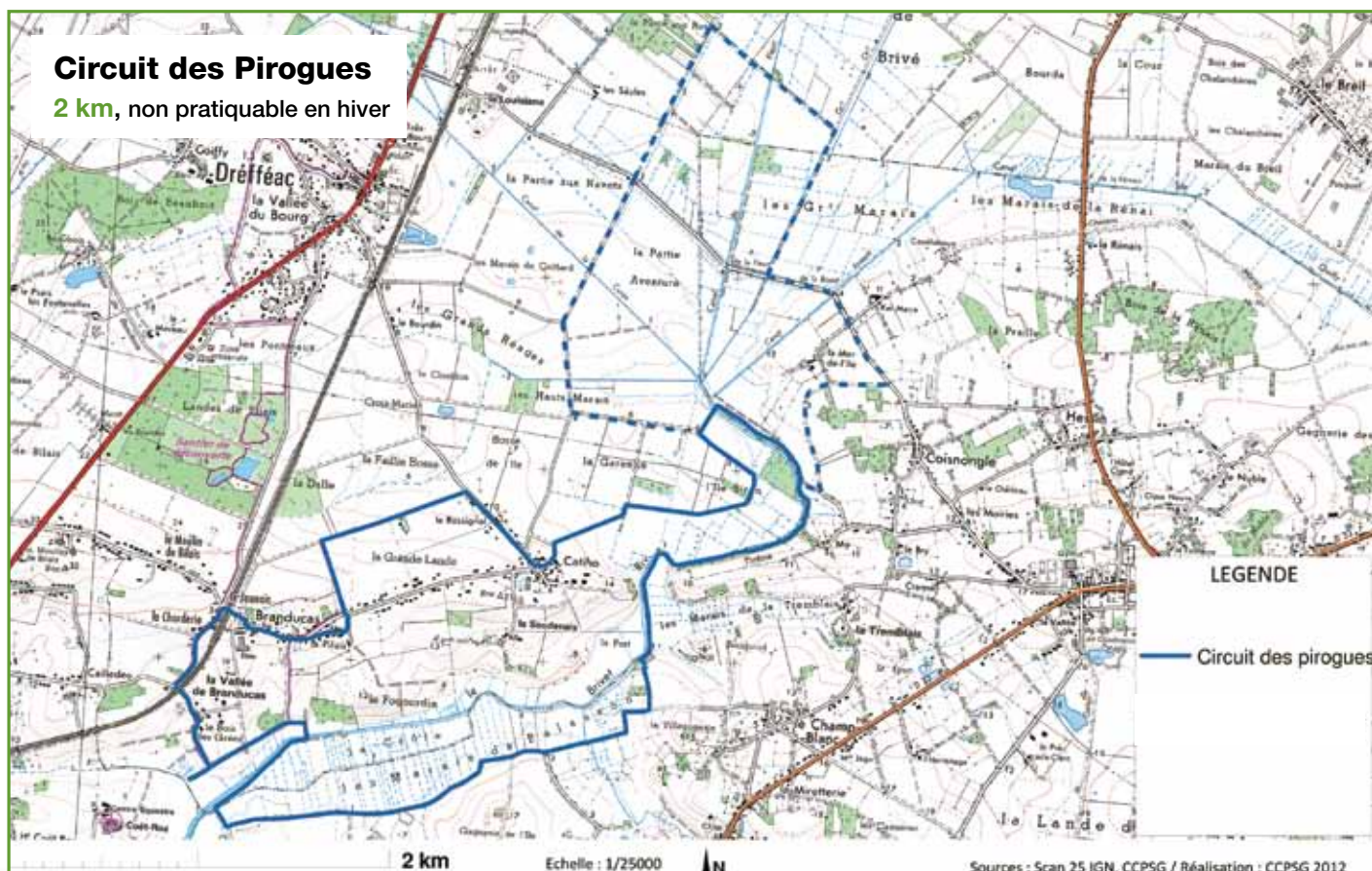
Le circuit des Pirogues peut ne pas être praticable en hiver.

Une variante hiver est prévue sur le circuit des Marais.

Le départ du circuit des Marais et des Landes est prévu sur le site de l'Etang de la Couëronnais.

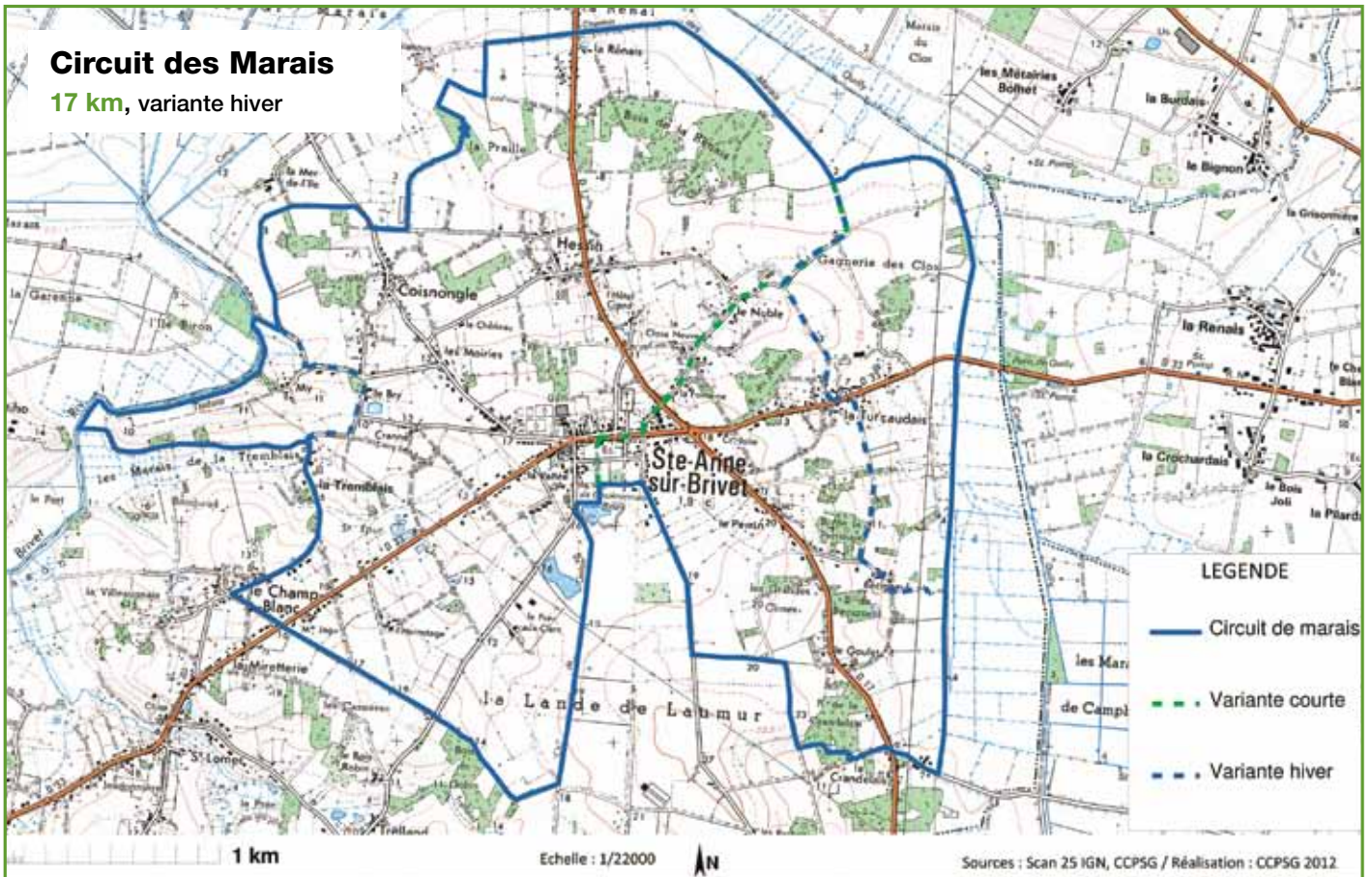
Sur place, toilettes et parkings.

Bonnes promenades



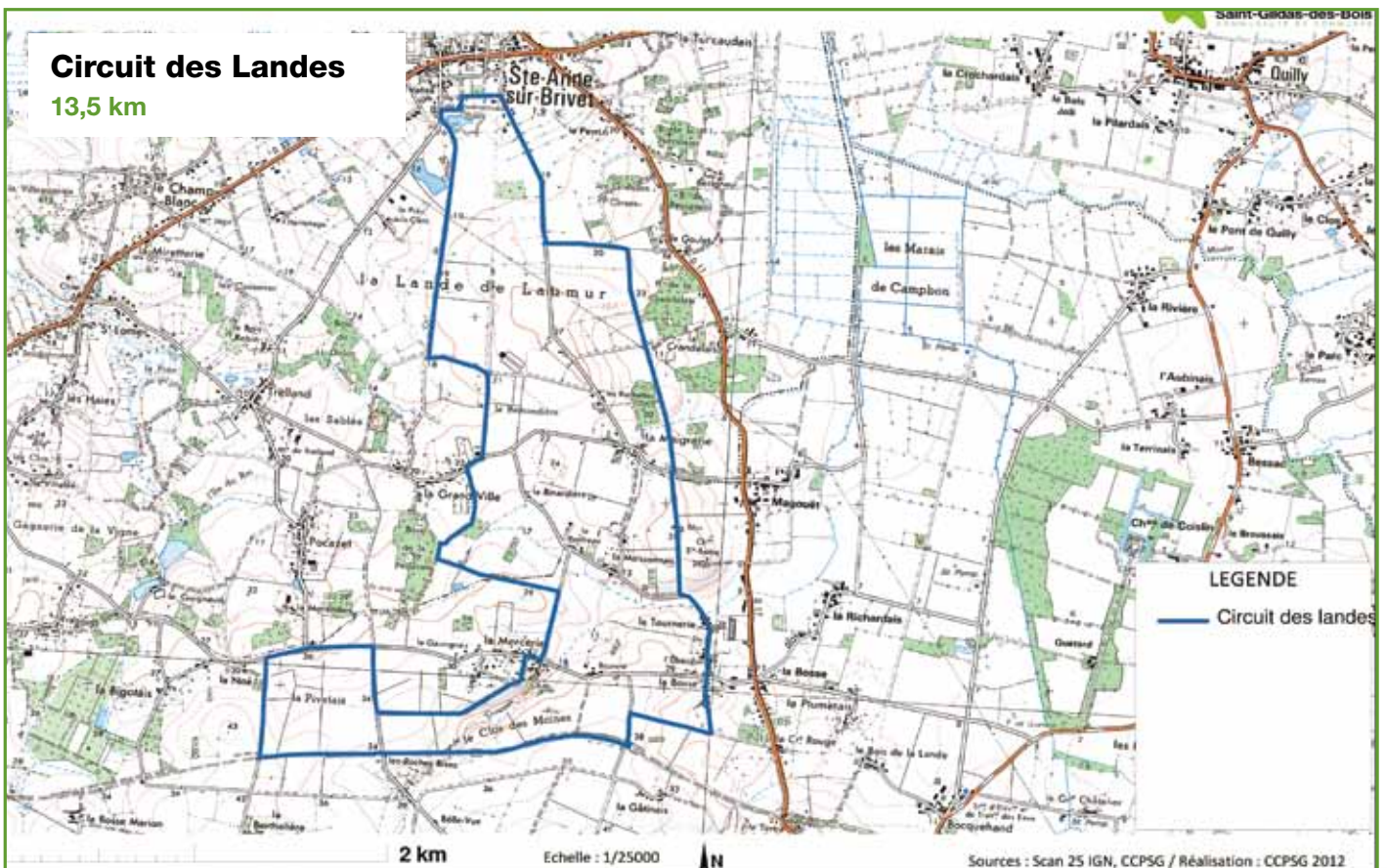
Circuit des Marais

17 km, variante hiver



Circuit des Landes

13,5 km



Associations Brivetaines

« L'Etang se Marre »

Mr Jean-François LATOUCHE
Tél. : 06.29.57.27.38

« L'Amicale Laïque »

Mme Sylvie MAZERY
Tél. : 02.44.73.59.16

Liste indépendante des parents d'élèves de Jean de La Fontaine

Mme Claire SEGUELA
Tél. : 02.40.45.10.97

« FCPE »

Mme Valérie GUILLARD
Tél. : 06.47.19.77.62

« APE Saint Michel »

Mme Angéline OHEIX
Tél. : 02.40.66.89.26

« OGEF Saint Michel »

Mme Véronique LE PORT
Tél. : 02.40.19.16.52

« L'Eveil du Brivet »

Mr Jean-Marc COUERON
Tél. : 02.40.66.93.22

« Arts et loisirs du Brivet »

Mme Françoise CRAMPON
Tél. : 02.40.88.29.95

« BLS Badminton Sport Loisir »

Mr Nicolas LEJEUNE
Tél. : 02.51.16.96.43

« Basket Club du BRIVET »

Mme Estelle BAUWENS
Tél. : 02.40.91.85.59

« AS Brivet Football »

Mr Stéphane PADIOLEAU
Tél. : 02-40-91-86-46

Correspondant pour Ste Anne

Mr Yvon GERARD
Tél. : 02.40.88.22.98

« Fitness Amicale Laïque »

Mme Sylvie MAZERY
Tél. : 02.44.73.59.16

« TSA sur Brivet »

Mr Florian CERTAIN
Tél. : 06.26.87.87.88

« Tennis de Table »

Mr Didier SALEY
Tél. : 02.40.01.43.48

« VTT Brivetain »

Mr Fabrice LERÉE
Tél. : 06.65.37.45.10

« Association historique brivetaine »

Mme Madeleine FLEURY
Tél. : 02.40.88.07.23

« Association des donneurs de sang »

Mme Marina VINET
Tél. : 02.40.88.39.91

« Partage Bretagne Côte d'Ivoire »

Mr Jean-Paul GLOTIN
Tél. : 02.40.88.18.49

« Aînés Brivetains »

Mr François LEGENTILHOMME
Tél. : 06.82.33.11.05

« Société de chasse »

Mr Jean-Yves LEGENTILHOMME
Tél. : 02.40.88.08.25

« Conjointes survivants »

Mme Michèle GRIERE
Tél. : 02.40.88.23.72

« UNC »

Mr Alain FLEURY
Tél. : 02.40.88.23.58

« Le caillou qui Fâche »

Mme Malika ZERMANE
Terre neuve CAMPBON

« Attelages et traditions »

Mme Ghislaine CAILLON
Tél. : 02.40.45.08.49

« La Vie est Belle »

Mme Catherine GESTIN
Tél. : 02.40.62.88.81



ARTS ET LOISIRS

L'association Arts et Loisirs du Brivet compte à ce jour plus de 80 adhérents.

Nos ateliers se déroulent pour la plupart à la salle associative des « Pirogues » rue du Mortier Plat (Ateliers : Couture, Art floral, Cuisine, Cartonnage, Peinture sur porcelaine, Détente et Création, Patchwork, Yoga) ou à la Salle polyvalente (Ateliers : Cuisine, Poterie et Meubles en carton).

Les inscriptions peuvent se faire à longueur d'année alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Depuis l'an dernier, nous vous proposons un nouvel atelier « Encadrement » : un lundi sur 2 de 13h30 à 16h. Les cours ont lieu en alternance à la salle associative des « Pirogues » ou à la salle de la Prèverie à Campbon.

Fort du succès de notre 2^{ème} vide-armoire (et ceci grâce à vous : vendeurs, acheteurs et bénévoles à l'organisation de cet événement), nous avons décidé de renouveler l'expérience le **9 mars prochain**.

Pour toutes autres informations, suggestions, inscriptions aux ateliers :

Contactez notre Présidente Françoise CRAMPON au 02.40.88.29.95



A VOS AGENDAS !

Vide Armoire : Dimanche 9 Mars 9h-16h
Salle des Sports

Rando Crêpes : Mardi 22 Avril 18h, 8kms,
Départ des Pirogues

AÎNÉS BRIVETAINS

Dates à retenir 2014

25 janvier : Assemblée générale suivie de la galette des rois

29 janvier : Loto

28 février : Concours de belote inter-clubs à Sainte- Anne

19 juin : Repas et fêtes de la musique autour d'un cochon grillé

Animations

L'année 2013 a été marquée par de bons moments tels que :

- **Visite des champs de tulipes** Depuis plus de trente ans trois sociétés hollandaises et françaises cultivent les bulbes de tulipes, narcisses ou jacinthes sur plusieurs dizaines d'hectares de sols sablonneux de la commune de Plomeur,
- **Croisière sur l'estuaire - St Nazaire Nantes - aller et retour** pour une visite commentée des installations portuaires et une découverte des œuvres d'art qui jalonnent le fleuve.
- **Visite du parc « Terra Botanica »**
- Sans oublier **le repas** autour du cochon grillé les diverses autres sorties ponctuelles proposées.

En 2014, comme les années précédentes, l'association proposera des animations sur la base d'une sortie ou une animation par trimestre, dont la visite du parc de Maulévrier.

L'organisation d'une soirée théâtre, de sortie en autocars, de covoiturage pour des sorties occasionnelles telles que « les floralies » sont prévues pour cette année.

Une randonnée pédestre sur quelques jours est à l'étude pour les plus vaillants d'entre nous.



Des Légumes à l'AMAP du Brivet !

Jérôme Guy, maraîcher à Sainte Anne, va proposer ses légumes aux Amapiens pour la saison 2014.

Du pain, de la volaille, du fromage bio de brebis ou de vache... et maintenant des légumes ! Voilà bien de quoi régaler les papilles brivetaines.

L'AMAP est ouverte à tous. Parmi les contrats proposés par les producteurs locaux, chacun choisit les produits qu'il souhaite consommer.

Forte de 5 années d'existence, et d'une trentaine de familles adhérentes, l'Amap du Brivet vous accueillera avec plaisir à sa dégustation annuelle sans engagement :

Jeudi 30 janvier 2014, 20h30 à la salle Polyvalente de Sainte Anne sur Brivet



Au programme : Dégustation des produits distribués, présentation de L'AMAP, bilan de l'année 2013, Projets à venir, Assemblée Générale.

Venez nombreux !

Contact : amapdubrivet@laposte.net

Basket Club du Brivet

Le Basket Club du Brivet a vu ses effectifs stagner pour la saison 2013-2014 avec 38 licenciés.

CHAMPIONNATS :

Les différences de niveau se font ressentir en cette 1^{ère} phase pour les équipes de minimes et poussines 2. La motivation est pourtant là ! Nous attendons avec impatience la 2^{ème} phase. Pour les poussines 1, le classement s'annonce très prometteur avec aucune défaite en ce début de saison.

ENTRAINEMENTS :

Le mercredi de 15h15 à 16h30 (catégorie baby et mini-poussins)

Une quinzaine d'enfants est entraînée par Emelyne et Aymeric Thoméré sous la houlette de Pascale Lomellini (éducateur sportif du conseil général) qui les guide dans la préparation des entraînements.

Le jeudi de 18h15 à 19h45 (catégories Poussines 1 et 2)

Une quinzaine d'enfants également entraînés par Frédéric Morineau soutenu par le conseil général avec l'intervention de Stéphane Marchand.

Le vendredi de 18h à 19h30 (catégorie minimes)

Huit joueuses sont entraînées par Frédéric Morineau.

Le club tient à remercier les bénévoles qui œuvrent chaque samedi et lors des manifestations.

MANIFESTATIONS :

Pour la 2^{ème} année consécutive, le basket Club du Brivet a organisé une vente de viennoiseries à domicile. Grâce à son succès, nous avons le plaisir d'offrir aux licenciés une sortie en car pour aller voir un match de professionnels basket à Cholet. Les membres du bureau travaillent en ce moment même afin que cette sortie puisse avoir lieu en début 2014.

Merci à tous les Brivetains et à Mme et M. Veron de la boulangerie pour leur participation.



Équipe de baby et Mini-poussins.

- Prochaine date à retenir le **jeudi 8 mai 2014** pour le vide grenier à l'hippodrome de Pontchâteau organisé en partenariat avec l'école St Michel.

Réservations pour vide grenier :

videgrenier.hippodrome@gmail.com

CONTACTS CLUB :

Présidente et Vice-présidente :

Estelle BAUWENS : 02.40.91.85.59 et Cécile PORCHER

Trésorière et trésorière adjointe :

Barbara CAILLON & Alexandra MARCHAND

Secrétaire et secrétaire adjointe :

Audrey DESMAS & Isabelle MIGNOT

Membres du bureau : Olivier MIGNOT et Thierry OHEIX

Badminton Sport Loisir



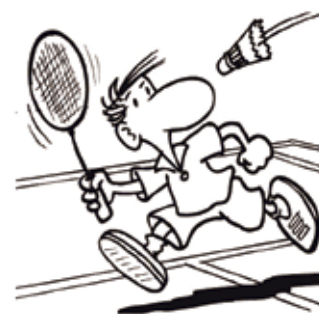
C'est avec un immense plaisir que nous nous retrouvons pour une nouvelle saison de badminton 2013-2014. Nous comptabilisons une quarantaine d'adhérents qui se réunissent pour des entraînements :

- A partir de 20h45 le mardi,
- A partir de 20h le jeudi.

Vous pouvez encore nous rejoindre, nous vous accueillons les mardis et jeudis aux heures des entraînements, à la salle des sports, pour pratiquer ou pour vous faire découvrir ce sport, accessible à tous. Le coût de l'inscription pour l'année est de 30€.

Ceux qui le souhaitent, pourront participer au championnat qui se déroule tout au long de l'année. En effet, des rencontres sont organisées avec les clubs loisirs des communes de Ste Reine de Bretagne, Besné, St Malo de Guersac, Férel et St Molf.

Contact : Nicolas LEJEUNE 02.51.16.96.43



ASSOCIATION CULTURELLE ET HISTORIQUE BRIVETAINE

MORTS POUR LA FRANCE

L'association poursuit son travail de recherche sur les soldats morts pour la France.

La commune de STE ANNE comptait 1638 habitants - 343 familles - en 1914.

350 hommes furent mobilisés – 91 sont morts pour la France (les chiffres diffèrent selon les sources et les critères retenus)-certaines familles de la commune ont payé un lourd tribut.

Cette année-là les terres furentensemencées comme en temps de paix grâce au courage exceptionnel dont firent preuve les femmes, les enfants et les vieillards de familles mobilisées.

La commune a accueilli 39 réfugiés venant des départements du Nord de la France.

Les Américains entreprirent le nettoyage du Brivet en vue de l'alimentation en eau de la base américaine de Saint – Nazaire.



CONCOURS PHOTOS

Les Candidats au concours photos « **Couleurs et paysages d'automne** » sur le territoire de la commune de Sainte-Anne-sur- Brivet doivent faire parvenir les photographies à l'une des personnes suivantes au plus tard le 27 janvier 2014

- Christiane BACONNAIS - 44, La Gourhandais
Tél. 02 40 45 05 42
- Josiane CORBE - 8, rue François Glotin Tél. 02 40 88 18 03
- Madeleine FLEURY - 9, rue de l'étang Tél 02 40 88 07 23

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu à l'issue d'une exposition qui se tiendra le 9 mars 2014 à la salle polyvalente.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

La journée départementale du patrimoine de pays aura pour thèmes « **Lumières et couleurs** » et se déroulera le dimanche **15 juin 2014**.



Don du Sang

Voilà 2013 fini et bonjour 2014! même si nous sommes au 21^{ème} siècle, la science ne peut remplacer le sang humain ou ne peut le fabriquer. C'est donc toujours grâce aux dons que nous sauvons la vie des blessés, des malades du cancer, des mamans lorsque l'accouchement se passe mal. La solidarité reste une valeur essentielle dans notre société. Peut être qu'un jour, vous aussi ou l'un de vos proches aurez besoin de ce précieux liquide qui coule dans vos veines. Ce petit geste prend peu de temps et il se passe dans la bonne humeur. Nous vous accueillerons simplement et vous guiderons dans ce geste, alors n'hésitez plus !!!!! Lors de nos collectes, un espace enfant est à disposition avec coloriages et livres.

Pour faire parler de notre cause, nous avons organisé une soirée salsa en octobre : ce fut un succès. Les danseurs avaient le sang chaud !!

Pour l'année 2014, notre loto se déroulera le vendredi 7 février à 20h, venez nombreux.

Le 14 juin se déroule, comme chaque année, la journée mondiale du don du sang. De grandes manifestations sont organisées partout dans le monde pour faire connaître la transfusion. C'est la date que nous avons choisie pour organiser un concert gratuit avec différents groupes pour promouvoir notre action auprès des jeunes. Nous attendons un public nombreux et si vous êtes ou si vous connaissez des groupes de chanteurs, de musiciens n'hésitez pas à nous contacter, la scène est à vous.

Date 2014

24 janvier : collecte à Sainte Anne

7 février : loto à Sainte Anne

21 mars : collecte à Sainte Anne

26 mai : collecte à Quilly

14 juin : concert à Sainte Anne

25 juillet : collecte à Sainte Anne

19 septembre : collecte à Sainte Anne

17 novembre : collecte à Sainte Anne



LES RESTOS DU CŒUR

Jeudi 28 novembre à PONTCHATEAU nous avons commencé la 29^{ème} campagne des RESTOS DU CŒUR.

Nous avons accueilli l'hiver dernier 165 familles représentant 374 personnes.

Cet été à St Gildas, dans les locaux de La Ferme Ecole, Les Restos du Cœur ont accueilli des familles en difficulté, dont 56% étaient de la région de Pontchâteau. Nous nous attendons cet hiver à une augmentation importante de ces familles en difficulté (75 familles soit 135 personnes déjà inscrites).

A Pontchâteau, nous serons ouverts tous les jeudis de 13h30 à 17h. Une équipe sera à l'écoute des personnes en difficulté pour les inscrire à l'aide alimentaire, et une autre équipe de 30 bénévoles les accueillera et sera à leur disposition pour leur fournir les denrées indispensables.

Une coiffeuse bénévole et gratuite est à leur disposition ainsi qu'un accueil bébé.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident par leurs dons en nature : les associations, les boulangeries du secteur, le panier du clos, l'Intermarché de la chapelle des marais etc....

L'équipe bénévole des restos de Pontchâteau



L'Étang se marre

Le bilan de l'année 2013 sur le thème « contes et légendes » a été dressé, il en ressort très positif aussi bien pour les bénévoles que pour les personnes venues faire honneur à la fête ce 24 août, avec 500 repas servis, l'équivalent de 7 cochons.

Un nouveau bureau a été élu. Plusieurs changements ont été effectués : Jean-François LATOUCHE succède à Mickael BARRETEAU, président depuis 6 ans et Daniel GATTEPAILLE devient le nouveau vice-président de l'association. Fidèle à son poste, on retrouve Maël PUCHAULT trésorier, secondé par Hugues LEGENTILHOMME, trésorier adjoint. Sandra BARON reste secrétaire avec Romane GRIERE secrétaire adjointe. Un grand merci à toutes les associations et personnes qui ont contribué à la réussite de la soirée. L'équipe de l'étang se marre est très motivée pour pérenniser cette superbe fête et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 30 août 2014 pour vous faire découvrir les nouvelles animations sur le thème : « jeux d'Antan à l'étang », accompagnées d'un forum des associations.



Matériel « Etang se marre »

Matériel	Qté dispo	Tarif unité Caution
Banc pied pliable lg 2,10 m X 0,25 m	97	0,50 €
Table pied pliable lg 2,10 m X 0,80 m (8 pers)	32	1 €
Table pied pliable lg 2,10 m X 0,60 m (8 pers)	18	1 €
Plateau lg 3m X 0,60 m (10 pers)	20	0,50 €
Tréteau bois pliable	70	0,25 €
Stand 3 m X 3 m	1	5 €
Stand 3m X 6 m	3	10 €
Stand 12 m X 6 m	1	20 €
Chapiteau 12 m X 6 m avec cotés transparents amovibles et éclairage (sur remorque)*	1	100 € 1 000 €
Stand parapluie 2,5m X 2,5 m avec 3 cotés	1	10 € 500 €
Sono sur batterie aves 2 micros HF et 2 enceintes	1	50 € 500 €
Vidéo projecteur LED	1	30 € 300 €
Percolateur 80 tasses	3	10 €
Bouilloire 30 Litres	1	10 €
Lot de 4 Thermos 1 Litre	2	5 €
Friteuse électrique 8 litres	1	10 €
Friteuse gaz butane 16 Litres 6300 W**	1	20 €
Friteuse gaz butane 2 X 16 Litres 2 X 6300 W**	1	50 €
Trépied 3 brûleurs butane	6	5 €
Réfrigérateur table top	3	10 € 80 €
Luminaire fluo étanche 1 x 36w	19	1 €
Lot de 25 assiettes, 25 verres, 25 couteaux et fourchettes***	6	10 €
Lot de 6 pichets en verre de 1 litre	2	6 € 100 €
Remorque réfrigérée de 4m³ avec étagères (500 kg)*	1	80 € 2 000 €

* Prévoir plaque minéralogique et attelage pour transport.

** Prévoir bouteille de gaz (tuyau compris).

*** La vaisselle doit être rendue propre (3 € le couvert manquant ou cassé)

La caution est un chèque non encaissé.

L'Étang se marre décline toute responsabilité

lors de l'utilisation et du transport du matériel loué.

**Pour toute réservation,
merci d'appeler
ou envoyer un mail :**

06 52 45 01 93

locmatesm44@hotmail.fr

<http://letangsemarre.wix.com/sasb>



Secours Catholique au service de tous



A SAINTE ANNE SUR BRIVET

Le secteur du Secours Catholique Pontchâteau/Brière est au service des habitants de Sainte Anne sur Brivet.



Des bénévoles de l'équipe

« **ACCOMPAGNEMENT SECOURS** » sont à disposition pour rencontrer les personnes en difficulté, pour les écouter, leur apporter une aide humaine et financière d'urgence ou dans la durée, et les aider à cheminer dans les actes de la vie courante.

D'autres bénévoles animent le

« **GROUPE CONVIVIALITE** ».



Ce groupe permet de vivre ensemble des temps de loisirs pour rompre la solitude à travers les rencontres amicales pour une meilleure écoute et des échanges.

Il se réunit tous les jeudis à 14h00 salle Coët Roz à Pontchâteau et est ouvert à tous.

Pour toutes informations, un seul numéro de téléphone : 06 74 76 12 47

N'hésitez pas à nous appeler

TSA sur Brivet

La saison 2013/2014 a démarré avec un nombre plus important de licenciés cette année : 63 personnes. Les championnats ont débuté courant novembre avec 2 équipes hommes engagés, 2 équipes femmes et 3 équipes jeunes.

La saison est marquée par la mise en place d'une plage complémentaire de 3 entraînements le samedi matin, avec une nouvelle entraîneuse, Soizic Orsonneau, 32 ans, diplômée du brevet d'éducateur, classée 3/6 et résidant à Dréfféac. Les entraînements du mardi soir sont toujours assurés par Christophe Seillier.

Le Club bénéficie désormais d'un nouveau juge arbitre, Brice Delanoë, qui a suivi cette formation courant novembre, et cela permettra, entre autre, l'homologation de nos tournois.

Les licenciés et leur famille sont conviés à la traditionnelle galette des rois le vendredi 17 janvier 2014 à 19H30 à la salle polyvalente.

Les prochaines dates à noter sur l'année 2014 :

Après-midi Jeunes : 15/03/14 – de 14H à 17H
(salle des sports)

Tournoi interne : 27/05/14 au 14/06/14

Assemblée Générale : 20/06/14

Election du bureau : 26/06/14

30 ans du Club : 18/10/14

*Meilleurs vœux à toutes et à tous
pour cette nouvelle année !*

Florian CERTAIN – Président du TSA sur Brivet
flocer@orange.fr/06-26-87-87-88



*une partie des licenciés
avec les nouveaux polos
de Club.*



Société de chasse

La société de chasse créée en 1949 est composée aujourd'hui de 74 adhérents. La constitution de cette société avait pour but de permettre à tous les habitants et aux propriétaires de terres sur la commune de pouvoir pratiquer une chasse réglementaire sur presque l'ensemble du territoire.

La régulation des nuisibles fait aussi partie des objectifs de la société. Plusieurs piégeurs agréés ainsi que deux équipages de déterrage peuvent répondre aux attentes des particuliers lorsque maître goupil visite leur poulailler ou que corneilles et blaireaux occasionnent des dégâts aux cultures.

L'animation de la commune est aussi un but qui se concrétise par une participation de certains chasseurs à la fête de « l'Etang se Marre » et par l'organisation d'un concours de pêche à la truite qui réunit une centaine de pêcheurs autour de l'étang de la Couëronnais le deuxième dimanche de septembre.

Un repas, ouvert à tous, à base de la venaison de la saison de chasse, a lieu chaque année début mars.

Bureau :

Président : Jean-Yves LEGENTILHOMME

Vice-présidents : David GLOTIN / Rogatien HAVARD

Secrétaire/trésorière : Marie-Madeleine MAINGUY

Adjoint : David GUIHO

Responsable animations : Patrick DELOURME

Adjoint : Claude GOUIN

Responsable gibier : Jean-françois LEMEE

Adjoint : Hervé GERARD / Xavier NICOLAS

Responsables cultures : Frédéric LERAIE / Patrick CAILLON

Responsable battues : Rogatien HAVARD / Vincent BREDIN /
Philippe CHEVALIER



Le VTT Brivétain

L'année 2014 débute, vous cherchez une activité sportive ludique et en accord avec la nature, le VTT Brivétain existe. Libre à chacun de participer aux randonnées payantes organisées dans la région environnante ou sur le circuit permanent de Ste Anne sur Brivet (hors jours de chasse). La bonne humeur du club dont vous profiterez au local (près des terrains de football), est surtout nécessaire le dimanche matin au départ pour les différentes randos.

La 15^{ème} édition de notre randonnée annuelle « la Brivétaine » s'est parfaitement déroulée avec environ 650 participants. Comme chaque année, nous avons proposé aux randonneurs, 4 circuits VTT de 20, 35, 45 et 60 km et 2 circuits pédestres de 10 et 15 km.

La sortie annuelle du club a été organisée cette année à Sillé le Guillaume (72) afin de participer à la Gamelle Trophy, une randonnée VTT allant de 20 à 60 km.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez visiter le site, www.vtt-brivétain.com/. Vous y trouverez les cartes du circuit permanent, les différents rendez-vous du club, les résumés et les photos des randonnées réalisées et de nombreuses informations sur le VTT en général.



Président : LEREEC Fabrice - Tél : 06.65.37.45.10



Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable
de Loire-Atlantique

Tarifs de vente de l'eau – Année 2014

Lors de sa séance du 26 novembre 2013, le Comité du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de Loire-Atlantique a fixé les tarifs de vente de l'eau pour l'année 2014 (maintien des tarifs 2013, selon la même structure tarifaire).

Catégories	Année 2014 Montants H.T.
Tarifs de base	
Prime d'abonnement annuelle modulée selon le diamètre du compteur	
♦ 15 mm	57,66 €
♦ 20 mm	75,58 €
♦ 30 mm	108,24 €
♦ 40 – 50 mm	172,98 €
♦ 60 mm	302,44 €
♦ 80 - 100 mm	529,54 €
♦ 150 mm	928,56 €
Consommation	
Tranche :	
♦ de 0 à 150 m ³ /an	1,29 €/m ³
♦ de 151 à 1 000 m ³ /an	1,40 €/m ³
♦ de 1 001 à 10 000 m ³ /an	1,11 €/m ³
♦ au-delà de 10 000 m ³ /an	1,08 €/m ³
Autres tarifs	
Fuites	0,62 €/m ³
Branchements supplémentaires d'herbages :	
♦ Prime d'abonnement annuelle	33,31 €
♦ Consommation	1,11 €/m ³



10+5^{ans}

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie
Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr>

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc



Ouverture d'une nouvelle boutique solidaire à Blain !

La Recyclerie Nord Atlantique, issue d'un partenariat entre deux associations actrices de l'économie sociale et solidaire (Accès-Réagis à Prinquiau et Aire à Blain) et soutenue par le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA), a ouvert le 1^{er} juin dernier une nouvelle boutique solidaire « Le Bazar Citoyen » - 6 rue Gustave Eiffel à Blain. Recycler, ne pas gaspiller, c'est l'idée de départ. Nous sommes toujours preneurs de tout ce qui ne vous est plus utile mais qui peut plaire ou servir à d'autres. Tout trouve preneur : jouets, équipements électroniques, outillage, meubles, livres, revues, CD, vaisselle, décoration, vêtements... Ils sont ensuite nettoyés, revalorisés dans nos ateliers et mis en vente dans notre boutique « Le Bazar Citoyen » à des prix accessibles à tous.

La recyclerie a collectée et triée en 2012, 130 tonnes d'objets divers qui sont valorisés par réemploi et qui échappent aux déchetteries et contribuent ainsi activement au développement durable.

Ce recyclage permet à la boutique et au dépôt de proposer chaque année 7 emplois à des personnes qui en ont été éloignées durablement.

2 boutiques « Le Bazar Citoyen » :

À Blain :

Ouverture du magasin les mercredis, vendredis et samedis ; 9h30-12h/14h-18h et ouverture du dépôt les mercredis et vendredis ; 14h-18h et les samedis ; 9h30-12h/14h-18h - 6, rue Gustave Eiffel - 02 40 87 95 24.

À Savenay :

Dépôt et magasin les mercredis ; 9h30-12h/14h-16h45, les vendredis après-midi ; 14h-16h45 et les samedis 9h30-12h/14h-17h45 - Le Point du Jour - 02 40 05 38 21.

Les dépôts sont aussi possibles dans les caissons maritimes situés sur certaines déchèteries (renseignez-vous auprès de votre Communauté de Communes)



Association de Guenrouët

Interventions à domicile sur les communes de:

- Bouvron • Campbon • Guenrouët • Quilly
- Sainte-Anne-sur-Brivet • Saint-Gildas-des-Bois

Contact : 06 65 90 82 11



Une offre de services pour tous !

Les services de l'ADMR :

- Aide à la personne
- Aide auprès des personnes en situation de handicap
- Courses et préparation des repas
- Ménage, repassage
- Garde d'enfants

L'ADMR vous simplifie la vie et vous aide dans votre quotidien !

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre :
Association de Guenrouët 06 65 90 82 11 (laissez un message, nous vous rappellerons) ou
admrguenrouet@orange.fr

L'association ADMR de Guenrouët :

Une équipe de 12 salariées diplômées, solidaires et discrètes.

Une équipe de 12 bénévoles à votre écoute.

6 communes desservies : Bouvron, Campbon, Guenrouët, Quilly, Ste Anne sur Brivet, St Gildas des Bois.

10 000 heures d'intervention par an dont la moitié sur la commune de Guenrouët.

Rejoindre notre équipe de bénévoles ADMR c'est :

- Etre utile à ceux qui nous entourent
- Agir pour le développement local et la création d'emploi

Vivre une expérience humaine riche

Partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.

Ensemble, est défini l'engagement de chacun en fonction de ses souhaits, de sa disponibilité et de ses compétences.

De nouveaux locaux situés au : 2, place de l'église à Guenrouët

Du fait des travaux à Notre Dame de Grâce, nous nous réunissons désormais dans de nouveaux locaux mis à notre disposition par la commune de Guenrouët, locaux rendus clairs et fonctionnels grâce à un petit coup de peinture et quelques petits aménagements. (Photo ci-jointe).

Une nouvelle organisation de l'équipe des bénévoles

Anne-Thérèse THOMAS, Présidente 09 66 86 76 21

Monique MAZERY, Vice-Présidente

Marie-Anne DRUNEAU, Trésorière

Chrystelle MENAGER, Trésorière adjointe

Joëlle MOLIER, Secrétaire

Catherine BOULANGER, Secrétaire adjointe

Membres : Marie-Claire DANIEL, Sylvie VALAIS, Marie-

Thérèse MURILLO, Marie BIGET, Jeannine MAINGUY,

Laetitia MARTIN.





P.A.C.T.E.S.

**STRUCTURE D'INSERTION
PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

L'association Intermédiaire P.A.C.T.E.S. accueille, accompagne et met en situation de travail des personnes dans leur recherche d'emploi.

Pour cela nous travaillons auprès de particuliers pour réaliser des petits travaux de jardinage, de ménage, ... et avec des entreprises, collectivités, artisans, commerçants, associations, et exploitants agricoles pour des besoins ponctuels (surcharge de travail, remplacement de personnel, ...)

Demandeurs d'emploi

L'Association Intermédiaire P.A.C.T.E.S. vous propose :

- Un emploi par des mises à disposition de courtes ou moyennes durées (travaux de bricolage, jardinage, Ménage...)
- Une aide dans votre recherche d'emploi (démarches administratives, élaboration d'un C.V...)
- Une orientation vers divers organismes
- Un suivi professionnel (conseils, informations...)
- Un accompagnement personnalisé

Particuliers, commerçants, artisans, entreprises,...

Pour la réalisation de vos petits travaux de ménage, repassage, déménagement, bricolage, tonte, taille de haies, débroussaillage... C'est simple !

Vous nous contactez (Sans adhésion).

Vous pouvez louer du matériel (Via notre partenaire BEL).

Exécution du travail (L'association est l'employeur, le contrat est signé par les trois parties).

Vous recevez la facture (Nos tarifs sont nets. Les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts pour les services à la personne selon les textes en vigueur. L'Association accepte le CESU, uniquement pré-financé, pour le règlement de vos factures.).

NOUS INTERVENONS



SUR 15 COMMUNES

**Pour nous contacter :
OUVERTURE AU PUBLIC**

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
Mardi de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h30.

Au 9 rue Maurice Sambron à Pont-château - Tél : 02 40 45 62 78
Fax : 02 51 16 51 70 -

e-mail : pactes@wanadoo.fr

PERMANENCES :

Montoir de Bretagne : OSCM Avenue Ile de France : lundi de 9h à 12h et un mercredi sur 2

- Bellevue/Gron Salle Jean Moulin : lundi de 14h à 16h

Saint-Malo de Guersac

- Rue des Souvenirs : jeudi de 9h à 12h

Saint-Gildas des Bois : le vendredi de 9h à 11h

La Chapelle des Marais : les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (Point Emploi)

Alcool-Assistance La Croix d'or

Section La Chapelle-Launay - Pont-Château

**«AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN
DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL ET LEURS ENTOURAGES»
COMPRENDRE ET AIDER**

Lettre d'un malade alcoolique à ses proches (texte repris)

«Je suis alcoolique, j'ai besoin de votre aide.

Ne me sermonnez pas, ne me blâmez pas. Vous ne seriez pas fâché contre moi si je souffrais de tuberculose ou de diabète.

Ne jetez pas mes bouteilles, ce ne serait que gaspillage, je trouverai toujours le moyen de m'en procurer d'autres.

Ne me laissez pas provoquer votre colère. Si vous m'attaquez verbalement ou physiquement, vous ne ferez que confirmer la mauvaise opinion que j'ai de moi-même. Je me déteste déjà suffisamment.

Ne permettez pas que votre amour pour moi et votre inquiétude vous portent à faire à ma place, ce que je devrais faire moi-même. Si vous assumez mes responsabilités, vous m'empêcherez irrémédiablement de le faire. Mon sentiment de culpabilité augmentera et vous m'en voudrez.

N'acceptez pas mes promesses. J'accepterais n'importe quoi pour me tirer d'affaire. Mais la nature de ma maladie m'empêchera de les tenir. Ne faites pas de vaines menaces, quand vous aurez pris une décision soyez inébranlable.

Ne croyez pas tout ce que je vous dis, ce sont souvent des mensonges. Nier la réalité est un symptôme de ma maladie. Du reste je suis porté à ne pas respecter ceux que je peux duper trop facilement.

Ne me laissez pas vous exploiter ou abuser de votre bonne volonté, l'amour ne peut survivre dans un climat d'injustice.

Ne dissimulez pas la réalité à mon sujet et ne me soustrayez pas aux conséquences de mon intempérance. Cela ne pourrait que retarder la crise qui me pousserait à aller chercher de l'aide.

Je peux continuer à nier que j'ai un problème d'alcool aussi longtemps que vous me permettrez d'échapper aux conséquences de mon alcoolisme.

Surtout renseignez-vous autant que possible sur cette maladie et surtout comment on peut la traiter.

Je vous aime. Votre alcoolique.»

Hommes ou femmes, si vous ou votre entourage connaissez ces problèmes de consommation abusive d'alcool, sachez qu'il s'agit d'une maladie et non d'un vice ou d'une tare. L'association « Alcool Assistance La Croix d'or » peut vous aider. Il faut oser venir en parler

Il y a une solution pour chacun

La Maladie de l'Alcool peut se soigner. Venez nous rencontrer, nous vous informerons, ça n'engage à rien

Si vous vous sentez concernés, malade ou entourage, vous pouvez nous rencontrer lors de nos réunions-permanences le 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20H30 dans la Salle Jaune de La Boule d'Or à PONT-CHATEAU.

Pour l'aide et l'information vous pouvez également prendre contact avec :

• Marc LE LOHE – 36, La Turcaudais
STE-ANNE SUR BRIVET - Tel 02 40 66 94 72

• Daniel GRIVEAU – 26 Rue Jean Gouray
STE-REINE-DE-BRETAGNE - Tel 02 40 01 11 18

• Pour l'entourage : Maryvonne HERVOCHE
6, Rue Paul Verlaine – SAVENAY - Tel 02 40 58 90 44



Aide à domicile l'accompagnement au quotidien

Depuis 40 ans, les bénévoles, les administrateurs et les salariés de l'ADAR travaillent ensemble à la mise en place d'actions et de services pour faciliter la vie à domicile de tous.

Créée en 1973, l'association départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR) s'adresse aux familles et aux personnes âgées, aux malades et aux personnes handicapées résidants en Loire-Atlantique. L'association dispose de 13 antennes de proximité réparties sur l'ensemble du département. L'accueil du public est également assuré au siège de l'association à Orvault dans l'agglomération nantaise. Première association certifiée NF service « aide aux personnes à domicile » sur le département, l'ADAR Loire-Atlantique est également labellisée Cap'Handéo assurant une offre de service adaptée aux personnes handicapées. La qualité du service rendu et le respect de la personne sont les priorités de l'association qui s'efforce ainsi d'adapter ses prestations à l'évolution des besoins et des modes de vie.

Les aides à domicile, formés et qualifiés, interviennent pour l'entretien du logement et du linge, les courses, la préparation des repas, l'aide à la personne, l'aide à l'hygiène et à la toilette, l'aide administrative, l'aide aux aidants, la garde de jour et de nuit, la garde d'enfants, etc. Une palette de services complets pour soulager le quotidien de chacun, de façon ponctuelle ou permanente, sept jours sur sept et 24h/24. Aussi, chaque année, ce sont plus de 22 000 personnes qui font appel aux savoirs et aux compétences de l'ADAR Loire-Atlantique.

Votre interlocutrice, responsable de secteur : Myriam VILLEMIN, 02 40 88 00 80 - m.villemin@adar44.com

Antenne de Pont-Château : 1, rue des Châtaigniers (La Cafetais) 44160 PONT-CHÂTEAU

Accueil du public du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00

Coordonnées du siège social : 29, rue Jules Verne - BP 119 - 44703 ORVAULT - Téléphone : 02 40 16 91 30 - aidedomicile@adar44.com

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30 (sans interruption) et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Site Internet : www.adar44.com

L'ADAR c'est :

39 ans d'expérience

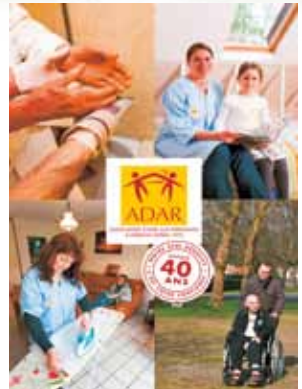
13 antennes réparties sur le département pour un service de proximité

2 000 professionnels formés et qualifiés à votre service

21 000 personnes qui nous font déjà confiance



Association loi 1901. Agrément qualité n° C/261011/A/044/Q/084. Autorisation de fonctionner par arrêté du Conseil général de Loire-Atlantique du 12 mai 2005.



coupez vos branches pour garder le fil

**Le réseau téléphonique véhicule des communications.
Le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes.**



Le frottement et la chute des branches détériorent les câbles et peuvent provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence.

Un élagage régulier permet d'éviter ces désagréments.

Lors de l'élagage, si vous craignez d'endommager les câbles vous pouvez demander leur dépose préalable auprès du :

Guichet d'Accueil Technique

par courrier : 72 bd de Creach Gwen
CS 43043
29334 Quimper cedex
ou par mail : gat.ox@orange.com



le savez-vous ?

si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et il est passible d'une amende de 1500€ par câble endommagé (article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et Communications Electroniques).



APLS Association Pour Les Soins

Créée en 1983

11 allée des jardins 44160 PONTCHATEAU

Site internet : www.apls.wifeo.com

Afin de permettre aux personnes de plus de 60 ans et/ou handicapées, en perte d'autonomie, de rester à domicile

BIEN CHEZ SOI Service d'aide à domicile

Pour une aide régulière ou ponctuelle par des assistantes de vie : tâches ménagères, entretien du linge, préparation et aide aux repas, courses, sorties, aide au lever, au coucher, etc...

tous les jours y compris les WE et jours fériés possibilité de garde de nuit

Contact : Evelyne MEYERBER - Tél : 02 40 06 51 84 - Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 - 12h

SSIADPA Service de Soins Infirmiers A Domicile pour les Personnes Agées

Sur prescription médicale pour les soins infirmiers et d'hygiène

Contact : Jacqueline CORBILLE - Tél : 02 40 45 07 79 - Accueil du lundi au vendredi de 8h30 - 13h et 14h - 17h



RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL

Notre Association accueille chaque année de jeunes étrangers pour des séjours académiques en France. Nos jeunes viennent de tous les horizons: ils sont Australiens, Finlandais, Norvégiens, Suédois, Italiens, Allemands, ... Ils ont entre 15 et 18 ans et souhaitent partager la vie d'une famille française, découvrir la culture et le système scolaire français.

Vous souhaitez accueillir un(e) étudiante étranger(e) pour une durée de quelques semaines à quelques mois?

Vous souhaitez faire découvrir à un(e) étudiant(e) étranger(e) votre façon de vivre, votre langue, la beauté de la France?

Vous souhaitez faire découvrir à vos enfants une autre culture, une autre façon de voir la France?

Apprendre le partage, la tolérance et l'ouverture sur le monde?

Alors rejoignez-nous et devenez famille d'accueil!

Nous cherchons actuellement des familles pour les arrivées suivantes:
30 octobre (séjour de 3 mois), 15 novembre (séjour de 2, 5 mois),
29 novembre (séjour de 2 mois)

Pour plus d'informations contactez notre conseillère locale:

JEUNESSE ETUDES VOYAGES

Mme Chantal HERVOUET

Tél: 02 40 65 34 27 / 06 83 78 08 53

Email: chantal.hervouet@voila.fr



SCL : DES SOLUTIONS NOUVELLES POUR LES PROPRIÉTAIRES ENDETTÉS

Le SCL se bat aux côtés des propriétaires en difficulté depuis 50 ans pour les aider à garder leur toit.

Accident de la vie, change-ment de situation profession-nelle, sont les raisons principales qui conduisent les proprié-taires à des difficultés de remboursement de leurs emprunts.

« C'est souvent un rêve qui se brise et l'idée de devoir vendre leur maison est un déchire-ment pour les familles » rappelle M. de Villemeur, Président du Service Conseil Logement de Loire-Atlanti-que.

Le SCL veut donner une seconde chance à ces familles.

« Second'chance » est aussi le nom du nouveau dispositif proposé aux propriétaires. De quoi s'agit-il ?

« Le SCL après un diagnostic complet et gratuit, propose une solution qui permet le remboursement immédiat des impayés et dettes litigieuses, et procède au défichage bancaire si nécessaire auprès de la Banque de France, puis un prêt de restructuration à un taux modéré », explique M. Joël Hervouet, chargé du développement. Le SCL est une association loi 1901, soutenue par le Conseil Général de Loire-Atlantique.

Pour tout renseignement contacter le SCL 44, 20 rue Félibien, 44000 Nantes, au 02 40 20 10 22

Une Seconde Chance pour les propriétaires endettés

Le Service Conseil Logement, avec l'appui du Conseil Général de Loire-Atlantique, œuvre depuis 50 ans auprès des propriétaires en difficulté. Son crédo : aider les propriétaires à garder leur toit. Une problématique qui, plus que jamais, est au cœur de l'actualité en cette période de crise. Rencontre avec M. de Villemeur, Président du SCL.

M. de Villemeur, quelles sont les personnes qui font appel au SCL ?

Ce sont des propriétaires ou accédants à la propriété, qui ont vu leurs revenus chuter pour des raisons diverses: changement de situations professionnelles, accidents de la vie, périodes de chômage...

Dans quelles situations financières se trouvent ces propriétaires?

Dans tous les cas, ils ne peuvent plus faire face aux remboursements de leurs crédits immobiliers. Au début, les familles essaient de s'en sortir par des petits crédits à la consommation ou des prêts à des proches, le temps de souffler. En fait leur situation s'aggrave et elles se retrouvent pour certaines fichées à la banque de France.

Quel rôle joue le SCL auprès de ces propriétaires ?

Plus tôt, ces propriétaires viendront nous consulter, plus facile sera le redressement de leur situation, c'est important d'insister sur ce point. Nous ne sommes pas là pour juger, mais pour les écouter et les aider. D'abord



nous proposons un diagnostic gratuit et confidentiel de leur situation. Ensuite nous étudions avec eux des solutions financières adaptées.

Concrètement que pouvez-vous proposer aux propriétaires les plus endettés ?

En 2012 un nouveau dispositif apporte enfin une solution aux propriétaires fichés à la Banque de France. Jusqu'ici, il était impossible de proposer un rachat de crédits à une personne dans cette situation. Aujourd'hui avec « second'chance », nous pouvons rembourser les dettes litigieuses, procéder à la levée de l'interdiction bancaire et au défichage et proposer un rachat de crédits. Ce dispositif permet de débloquer de nombreuses situations et le SCL est le seul à le proposer actuellement.

Pour tout renseignement, contacter :

SCL, 20 rue Félibien à Nantes, au 02 40 20 10 22

Site Internet : www.scl44



Votre CPAM vous informe

LA CPAM DE LA LOIRE-ATLANTIQUE S'ENGAGE DANS UNE ACTION CITOYENNE

Les dons de sang et d'organes sont plus que jamais nécessaires pour subvenir aux besoins des malades. En France, en 2012, on recensait 17 627 personnes en attente de greffe et, chaque année, un million de personnes sont soignées grâce aux dons de sang. Afin de contribuer à apporter une réponse à ce problème de santé publique, la Caisse d'Assurance Maladie de la Loire-Atlantique a relayé en octobre une action citoyenne en faveur de la « journée du don » (organes, sang, plaquettes, plasma ou moelle osseuse). Au cœur de ce mouvement citoyen : la solidarité, la santé publique et le don de soi. Les équipes de l'Etablissement Français du Sang, de France Adot 44 ainsi que les associations Vaincre les Maladies Lysosomales et Les Blouses Roses sont venues à la rencontre des collaborateurs de la CPAM les 15 et 17 octobre, pour les informer sur les différentes possibilités de don. Cette action a permis de recruter de nombreux futurs donneurs de vie : 139 promesses de don de sang et/ou d'organes ont été comptabilisées. Pour chacune d'entre elles, la CPAM s'est engagée à verser 10 euros au profit de l'association Vaincre les Maladies Lysosomales*, afin de financer des séjours de répit pour les familles.

Donneurs réguliers et primo-donneurs ont pu concrétiser leurs intentions de don de sang lors d'une collecte organisée du 4 au 8 novembre sur les sites de l'Etablissement Français du Sang.

Témoignage de l'engagement citoyen de l'organisme, Jean-Paul Hélié, directeur de la CPAM, a remis le 2 décembre un chèque de 1 390 euros à l'association Vaincre les Maladies Lysosomales, en présence des partenaires et des agents initiateurs du projet.

** Une maladie lysosomale est une maladie génétique rare et grave*

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé

LA CARTE VITALE SIMPLIFIE VOS REMBOURSEMENTS

Élément indispensable de votre relation avec les professionnels de santé et votre Caisse d'Assurance Maladie, la carte Vitale est à conserver constamment avec vous. Présentez-la systématiquement lors de vos rencontres avec les professionnels de santé. Les informations nécessaires à votre remboursement seront automatiquement transmises à votre CPAM par liaison informatique sécurisée : plus de vignettes à coller, plus de frais d'affranchissement.

Un remboursement en cinq jours

Il s'agit du délai compris entre la transmission de votre feuille de soins électronique par le professionnel de santé et le règlement sur votre compte bancaire, lorsque vous avez fourni un relevé d'identité bancaire ou postal à votre Caisse.

Le tiers-payant

Chez certains professionnels de santé, la présentation de la carte Vitale vous dispense d'avancer les frais sur la partie prise en charge par la CPAM. La somme restant à votre charge pourra éventuellement être remboursée par votre complémentaire santé.

L'aide-mémoire de vos soins

La carte Vitale permet à votre médecin de consulter, avec votre accord et en votre présence, l'historique des soins, médicaments et examens qui vous ont été prescrits et remboursés au cours des 12 derniers mois. Cette fonctionnalité est particulièrement utile lorsque vous consultez un médecin pour la première fois, ou de manière occasionnelle pendant vos vacances.

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé

VOUS ÊTES VICTIME D'UN ACCIDENT OU D'UNE AGRESSION ? AYEZ LE RÉFLEXE ASSURANCE MALADIE !

Si vous êtes victime d'un accident causé par un tiers (accident de la circulation, blessure au cours d'une activité sportive, chute sur un trottoir, morsure par un animal, coups et blessures, suspicion d'erreur médicale, d'infection nosocomiale...), déclarez-le à votre caisse d'Assurance Maladie.

Pourquoi cette démarche est importante ?

Dès connaissance de votre accident, la CPAM contactera le responsable ou sa compagnie d'assurance, afin de récupérer les frais engagés pour vous soigner ou vous indemniser. Il s'agit du « recours contre tiers » : un geste citoyen pour préserver notre système de santé !

Comment déclarer votre accident ?

Auprès de la CPAM

- > par courrier : CPAM de la Loire-Atlantique - 9, rue Gaëtan-Rondeau - 44958 Nantes CEDEX 9
- > par téléphone : 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
- > par mail : depuis votre compte sur ameli.fr

Auprès des professionnels de santé que vous consultez pour vos soins en rapport avec l'accident. Ils cocheront la case « Accident causé par un tiers » sur votre feuille de soins et votre éventuel avis d'arrêt de travail.

La déclaration d'accident n'a pas de conséquence sur vos remboursements. Vos frais médicaux seront pris en charge dans les conditions habituelles.

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé

L'AIDE POUR UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS) VOUS GARANTIT DES TARIFS SANS DÉPASSEMENT CHEZ LE MÉDECIN

Délivrée sur demande aux personnes dont les ressources sont modestes, l'Aide pour une complémentaire santé (ACS) est d'abord un chèque de réduction qui facilite l'adhésion à une complémentaire santé de son choix. Mais pas seulement ! L'ACS comprend d'autres droits importants, notamment la garantie de ne pas avoir à payer de dépassement d'honoraires, quel que soit le médecin consulté.

Vous ne payez pas de dépassement

Les assurés disposant de l'ACS ont accès à ce nouvel avantage. Si vous êtes concerné, vous pouvez, sous réserve de respecter le parcours de soins (actes médicaux réalisés ou recommandés par votre médecin traitant), consulter un médecin de secteur 2, sans aucun dépassement d'honoraires. Vous présentez votre attestation de droits à l'ACS à votre médecin traitant, ou au spécialiste vers lequel il vous oriente (un cardiologue ou un dermatologue par exemple).

Vous n'avancez pas tous les frais

L'attestation de droits à l'ACS permet aussi de ne pas faire l'avance de la part des honoraires du médecin prise en charge par l'Assurance Maladie, c'est le tiers-payant social. La part complémentaire réglée au médecin vous sera remboursée par l'organisme complémentaire que vous aurez choisi.

Vous bénéficiez également de tarifs réduits sur l'énergie

Avec l'ACS, vous pouvez obtenir des réductions sur le gaz ou l'électricité. Sans aucune démarche supplémentaire : vos coordonnées sont envoyées aux fournisseurs d'énergie.

Vous souhaitez bénéficier de l'ACS ?

Faites le calcul sur www.ameli.fr ! Avec le simulateur de droits, vous pouvez savoir si vos revenus vous permettent de bénéficier ou non de l'ACS.

Plafond de ressources annuelles depuis le 1er juillet 2013 en métropole

11 600 € pour 1 personne - 17 401 € pour 2 personnes - 20 881 € pour 3 personnes - 24 361 € pour 4 personnes

La CPAM de la Loire-Atlantique peut vous accorder des aides supplémentaires

En complément des prestations légales, la CPAM peut vous attribuer des aides personnalisées, sous forme de prestations supplémentaires ou d'aides financières, en cas de graves difficultés liées à la maladie. Les demandes sont examinées par la Commission d'Action Sanitaire et Sociale (CASS) instituée au sein du Conseil de la Caisse.

Pour toute précision complémentaire, contactez la CPAM de la Loire-Atlantique au 36 46*.

* Du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé

Concert



Noël Land



Marché d'Automne



Marché de Noël



Vide grenier



Réno Village



JANVIER

Samedi 18	Repas des bénévoles	Amicale Laïque
Vendredi 24	Collecte	Don du Sang
Samedi 25	Assemblée générale	Les Aînés Brivetains
Samedi 25	Cuisine 14h-17h30	Arts et Loisirs
Mercredi 29	Loto	Les Aînés Brivetains

FEVRIER

Vendredi 7	Loto	Don du sang
Dimanche 16	Fête des Talents	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
Jeudi 20	Concours de belote	Les Aînés Brivetains
Samedi 22	Cuisine 14h-17h30	Arts et Loisirs
Dimanche 23	Loto des enfants	Amicale Laïque
Vendredi 28	Concours de belote	Les Aînés Brivetains

MARS

Dimanche 2	Repas	Société de Chasse
Mercredi 5	Loto	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
Dimanche 9	Vide armoire	Arts et Loisirs (salle des Sports)
Dimanche 9	Expo Photos	Asso Historique Brivetaise
Samedi 15	Cuisine 14h-17h30	Arts et Loisirs
Vendredi 21	Collecte	Don du sang
Samedi 29	Carnaval	Ecole Jean de la Fontaine

AVRIL

Samedi 5	Cuisine 14h-17h30	Arts et Loisirs
Samedi 5	Loto	Foot ASB
Samedi 19	Chasse aux oeufs	Amicale Laïque (Etang Couëronnais)
Mardi 22	Rando Crêpes	Arts et Loisirs

MAI

Jeudi 8	Repas cochon grillé	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
Jeudi 8	Vide grenier (Hippodrome)	École St Michel + Basket
Vendredi 16	Concours de boules	U.N.C.
Dimanche 18	Rallye Vélo	Amicale Laïque
Lundi 26	Collecte	Don du sang à Quilly
Jeudi 29	Tournoi de sixte	ASB à Quilly

JUIN

Dimanche 1	Assemblée générale	Société de chasse
Dimanche 1	Tournoi Cantonal	Foot ASB à Quilly
Samedi 7	Tournoi loisirs	Foot ASB (+ Salle des Sports)
Samedi 14	Soirée concert	Don du Sang (salle poly ou Etang)
Dimanche 15	Journée du Patrimoine	Asso Historique Brivetaise
Jeudi 19	Repas	Les Aînés Brivetains
Vendredi 20	Assemblée générale	Tennis
Samedi 28	Fête de l'école	Ecole Jean de la Fontaine
Dimanche 29	Kermesse	Ecole Saint-Michel



Cinéma
plein air



Concours de pêche



Etang se marre

Calendrier des manifestations 2014...



Repas des Aînés

JUILLET

Dimanche 6 Rando VTT et pédestre VTT Brivetaïn

Vendredi 25 Collecte Don du sang

AOUT

Samedi 9 Cinéma en plein air Municipalité

Samedi 30 L'Etang se marre Etang se marre

SEPTEMBRE

Dimanche 7 Vide Grenier Amicale Laïque et Tennis

Dimanche 14 Concours de Pêche Société de chasse

Vendredi 19 Collecte Don du sang

Samedi 27 Repas des aînés Municipalité

OCTOBRE

Samedi 11 Loto Foot ASB

Samedi 18 30 ans du club Tennis Tennis

Dimanche 19 Bourse aux vêtements
Jouets et puériculture Amicale Laïque

Dimanche 26 Marché d'Automne Ecole Saint-Michel

Vendredi 31 Remerciement – Repas Etang se Marre

NOVEMBRE

Lundi 17 Collecte Don du sang

DECEMBRE

Vendredi 12 Marché de Noël Ecole Jean de la Fontaine

Vendredi 12 Assemblée générale VTT Brivetaïn

Samedi 20 Noël'Land Ecole Saint-Michel

Dimanche 21 Noël'Land+Marché de Noël Ecole Saint-Michel



11 Novembre

...et rétrospective 2013



Etang se marre



VTT



Réno Village

A photograph of a winter landscape. In the foreground, a path or road is covered in a layer of snow. To the left, a large, leafless tree with intricate branches stands against a pale sky. To the right, a smaller tree with some brown, dried leaves is visible. In the background, more trees and a fence line are partially covered in snow. The overall scene is quiet and wintry.

Bonne Année 2014